LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 25 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1975

LE BIGOTISME DE PETER WARREN

L'exécutif de la Société Franco-Manitobaine ne peut se taire devant le bigotisme démontré par M. Peter Warren en ce qui concerne les heures de programmation qu'il a dévouées à la question du Bill 22.

Que M. Warren discute du Bill 22 sur les ondes manitobaines est acceptable [même si c'est une loi québécoise] puisque toute nouvelle loi peut être remise en question afin d'être comprise et améliorée. Ce qui n'est pas acceptable pour nous c'est la façon dont il s'est servi du Bill 22, non pas pour interroger ses objectifs mais plutôt pour attaquer le bilinguisme et les Canadiens français de tout le pays. Ceci n'est que du journalisme irresponsable et hypocrite.

Nous pouvons mettre en doute les intentions de M. Warren et de ses associés. Sa démarche actuelle nous apparaît comme une croisade anti-francophone qui ne peut que créer des malentendus. Depuis un certain temps, il s'établissait un rapprochement entre les francophones et les anglophones du Manitoba. Nous espérons que la croisade de M. Warren ne détruira pas les bons effets du travail fait jusqu'ici.

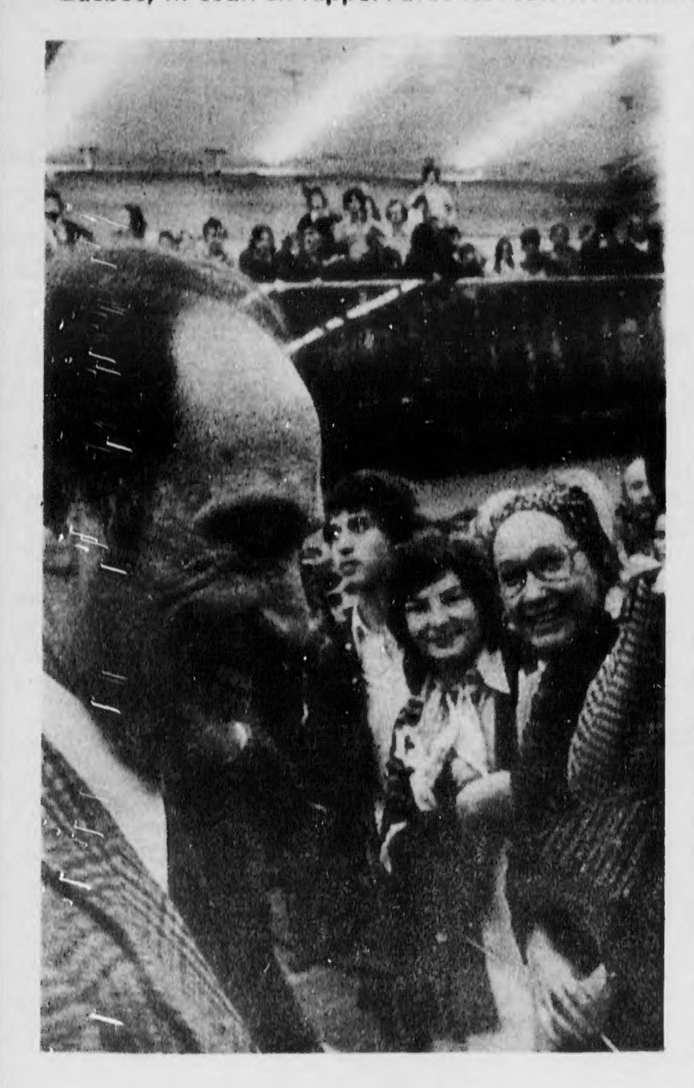
[*Communiqué*]

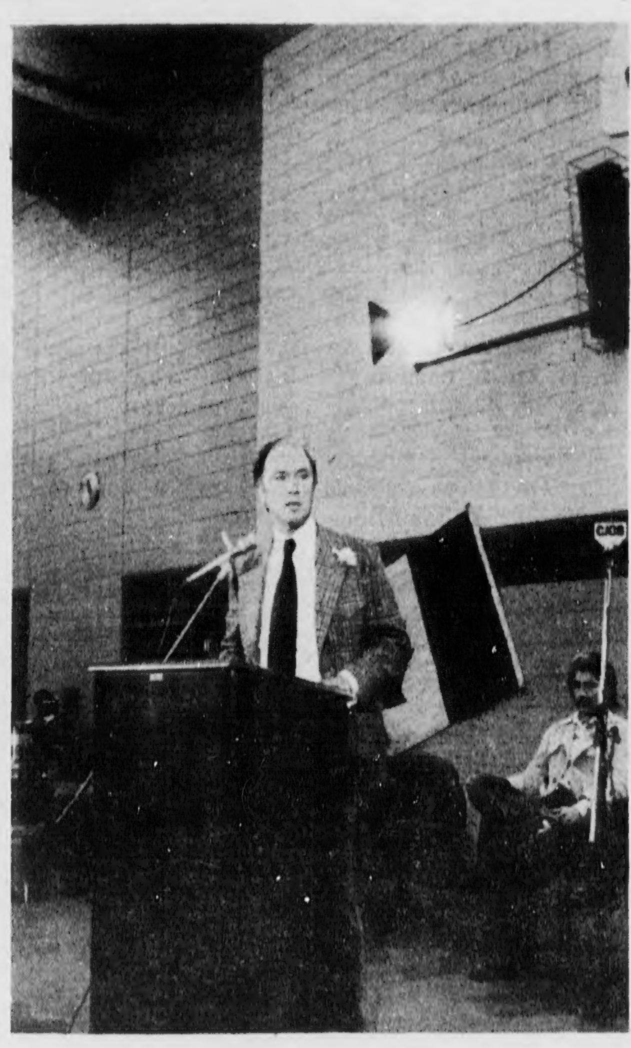
En page 2, l'éditorial: "LES HYSTÉRIQUES"

En page 3, "Les personnes âgées, citoyens de seconde zone"

Trudeau: Un petit tour à Winnipeg

Le Premier Ministre Pierre Elliott-Trudeau était en ville vendredi pour une courte visite qui n'a pas apporté de résultats spectaculaires. Peter Warren luimême n'a guère pu animer l'échange de questions et de réponses entre le Premier Ministre et les étudiants du Collège Communautaire de la Rivière Rouge, un échange au cours duquel ni les problèmes de l'application de la loi 22 au Québec, ni ceux en rapport avec les récentes démissions au sein du gouvernement ne furent sérieusement abordés. La visite de Monsieur Trudeau était en fait une visite plus ou moins privée, dont le but était d'améliorer les rapports entre le Parti Libéral Provincial et le Parti Libéral National. Le Premier Ministre a cependant pris également le temps de converser avec les dirigeants du Comité Ukrainien du Canada, ainsi qu'avec des dirigeants syndicalistes.







éditorial



LES HYSTÉRIQUES

Selon certains rapports, une station de radio de langue anglaise de Winnipeg aurait, ces jours derniers, recueilli quelque vingt mille signatures destinées à parapher les protestations de certains contre une loi québécoise connue sous le nom de "Loi 22".

La loi 22 est une loi qui fut adoptée par l'Assemblée Nationale québécoise, il y a quelque temps, et qui fait, ferait, du français la langue officielle du Québec.

Jusque-là, tout va. Ça ne nous touche pas. Et ça ne touche pas, ne devrait pas toucher les anglophones en dehors du Québec. Mais les anti-français sont toujours aux aguets. Il se produit tout à coup l'affaire des communications air-sol, qui offre une belle occasion de taper sur le français. Et puis, vient la rentrée des classes. Il existe des règlements dans le cadre de la loi 22, qui affectent l'enseignement au Québec. Onze commissions scolaires protestantes (lire: anglophones) entreprennent de contester la loi québécoise devant les tribunaux. Au nord-est de Montréal, à Saint-Léonard-de-Port-Maurice, qui fut, il y a quelques années, le théâtre d'une belle pagaille au sujet de l'enseignement de l'anglais aux enfants d'immigrés italiens, un comité de parents italiens fait des pressions pour tout simplement faire annuler la loi 22.

Jusque-là, tout va. Ça ne nous touche pas. Or voici qu'à Montréal, une station de radio de langue anglaise part en campagne contre la loi 22. Par des programmes orchestrés par des animateurs professionnels, des meneurs, on a vite fait dégénérer la campagne en une lutte contre le français. Et pour ce faire, on a recours à tous les moyens. On mêle la Loi des Langues officielles, la Loi sur l'étiquettage, la loi 22, on parle de droits, et quoi encore. Le commun dénominateur est la langue maudite, le français. C'est l'une des campagnes les plus malhonnêtes qu'on ait vue, avec, bien sûr, pour exciter, le "O Canada! " et de la musique militaire. On y met le paquet.

Jusque-là, tout va. Ça ne nous touche pas. Or voici qu'un meneur de Winnipeg, du nom de Warren, imagine de se lancer dans la mêlée. A grands coups de trompettes, il réclame on ne sait trop quoi (ça n'a pas d'importance, du moment qu'il fait marcher quelques pas-fins. . .), invite les auditeurs à venir s'inscrire contre la loi 22. Et lui aussi, comme ses collègues Robertson et Sinclair de Montréal, pour arriver à ses fins, sème la confusion dans les esprits de ceux qui écoutent son programme. Et comme à Montréal, nous sommes sous l'impression qu'il s'agit d'immigrants chez qui le meneur a réussi à semer la panique en montrant le "spectre" du français, et provoquant l'hystérie collective.

Robertson, lorsqu'il s'est mis en campagne à Montréal, disait vouloir recueillir un million de signatures contre la loi 22 (lire: contre le français). Il en a recueilli, paraît-il, cent soixante mille. Or, la population du Québec est de quelque six millions dont au-delà de quatre-vingts pour cent sont des Québécois (lire: des francophones).

À Winnipeg, Peter Warren aurait recueilli, par l'hystérie qu'il a créée chez de pauvres gens, propablement en majorité des immigrants récents, plus quelques fanatiques anti-français genre Vic Grant qui, lui aussi, a essayé de mousser la campagne dans son journal, Warren, dis-je, a recueilli, aurait recueilli quelque vingt mille noms. Comme ses collègues de Montréal, pour sa campagne, il s'est servi d'enfants.

Qu'est-ce que tout cela va donner? Un peu plus de haine contre le français? Quoi de neuf! Le côté triste de l'affaire, c'est l'apathie des Franco-Manitobains qui se laissent taper sur la tête, comme ça, sans réagir. Sont-ils à ce point écrasés, assommés?

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

LOGIQUE, TACHÉ, SAINT-NORBERT

Monsieur le rédacteur,

Devant les nombreuses déclarations et observations dans le journal LA LIBERTE il est difficile pour nous, parents de l'Ecole Taché, de demeurer indifférents ou silencieux. En effet, comment faire pour ne pas réagir en face de la situation que nous vivons, c'est-à-dire tout l'épisode tragico-comique de la fermeture d'une école française à Saint-Boniface et de la construction d'une école française à Saint-Norbert.

A ce sujet, nous avons cru bon de porter à l'attention de vos lecteurs, pour la plupart très intéressés à la promotion du français — promotion surtout réalisée à l'école — des questions jugées importantes pour nous. Qui a les réponses à ces questions?

— A Saint-Norbert, on justifie la construction d'une école française en se référant surtout "au terrain de survivance". De quel terrain s'agissait-il à Saint-Boniface en 1974?

— Le président de la S.F.M. déclarait récemment dans LA LIBERTE qu'il était facile pour la commission scolaire de la Rivière-Seine de révoquer la première décision, à savoir, de ne pas construire une nouvelle école à Saint-Norbert. Comment se fait-il qu'en 1974 c'était devenu presque impossible de suivre une telle procédure à Saint-Boniface?

— En 1974, à Saint-Boniface, il semblait difficile d'obtenir des octrois pour garder l'Ecole Taché ouverte. En 1975, on prétend qu'il n'y a aucun problème financier de ce côté-là pour Saint-Norbert. Qui va payer pour cette école? Quelle est la logique dans la distribution du support financier accordé aux écoles françaises? Dans un cas, cela semble si compliqué, dans l'autre si simple.

— Dans une conférence de presse du président de la S.F.M. on pouvait lire le 25 juin dernier: "il ne faut pas avoir peur des crises; elles conduisent à l'épanouissement." Nous parents de Taché, n'avons pas eu peur de la crise scolaire en 1974. Etes-vous d'accord? Et cette crise a conduit à l'épanouissement de qui?

— Selon certains rapports douteux, car il n'y a jamais eu de réunion générale de parents concernés, on dit que 80% de ces parents à Saint-Norbert, favorisent l'école française. A Saint-Boniface, il y avait 93% des parents de Taché qui supportaient leur école. Malgré cela, on les a abandonnés. Pourquoi? Pourquoi?

— Quelle est la politique officielle du Bureau de l'Education française en ce qui concerne la construction d'une nouvelle école française à Saint-Norbert? Cette politique nous intéresse énormément pour des raisons évidentes. Nous nous demandons encore pourquoi on ne nous a pas supportés il y a un an?

Enfin, on a parlé de rétrogression flagrante et d'oppression anglophone à Saint-Norbert. Dans le cas de Taché, qui étaient les oppresseurs??

Marcel Jamault
porte-parole des parents de l'Ecole Taché

POUR LA PAIX

Monsieur,

Il semblerait qu'il existe une tendance néfaste de nos jours à blâmer tous et chacun pour ce qui ne va pas. Se pourrait-il que la plupart des gens ne se rendent pas compte de leur part de responsabilité dans cet état de choses?

Par exemple, les enlèvements, les "hijackings" qui ont lieu font horreur à nombre de gens. Toutefois cette attitude de mettre quelqu'un à rançon est très commune dans notre société. Enlevez le manteau de respectabilité à certaines choses — et qu'est-ce qu'une grève (ou un lock-out) si ce n'est qu'une sorte d'extorsion légalisée. Et alors, les gens sont de nouveau portés à se demander pourquoi la paix n'existe pas dans le monde. Mais est-ce qu'il y a un climat de paix en nous-mêmes, dans nos coeurs, nos esprits, nos foyers?

Un véritable changement ne peut avoir lieu à moins qu'il y ait des individus qui acceptent la responsabilité de laisser des changements s'opérer en eux-mêmes. A mon avis, voilà ce que c'est l'intégrité — ne pas avoir peur de se regarder soi-même et de voir à ce que sa propre attitude envers la vie soit ce qu'elle devrait être! Ce n'est que de cette façon, je crois, qu'une fraternité mondiale révée depuis longtemps peut s'actualiser.

Je serais très heureuse de connaître l'opinion de vos lecteurs à ce sujet.

Cordialement vôtre

Andrée Audette
Mile House
Colombie-Britannique

À CHACUN SON DÛ

Monsieur,

Par cette lettre nous tenous à faire des mises au point qui évidemment ont été oubliées (?) par le seul organisme majeur de langue française au Manitoba.

L'on constate dans, déjà, plusieurs éditions de LA LIBERTE, en particulier dans les éditoriaux, que la rédaction se donne le crédit pour la victoire de l'école Saint-Norbert-ce crédit se donne conjointement avec la S.F.M.... point!

On ne mentionne pas les commissaires de la division Seine qui avaient déjà supporté et qui ont enfin supporté la construction de l'école publique française à Saint-Norbert; on ne mentionne pas l'étude faite par tous les commissaires de la division Seine pour arriver à se polariser, pour et contre cette école; on ne mentionne pas que malgré tout, les membres de la commission scolaire

(suite, page 3)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. — JOURNALISTE COOPERANT: Jean Lesieur.
SERVICE DES ANNONCES ET TRAVAUX COMMERCIAUX: Gérald Dubé. Au téléphone : 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

La parole... (suite)

sont aussi des personnes sincères, qui veulent ce qui est juste et de bonne qualité pour les étudiants de cette division; on ne mentionne pas le travail de base qui s'est fait par cette commission scolaire avant la décision de reconsidérer la motion de construire un édifice séparé pour créer une école publique de langue française.

On ne mentionne pas le travail énorme qui a été fait par le comité des parents de Saint-Norbert face à la préparation des brefs et d'une multitude de rencontres pour planifier et discuter de cette question.

Mais on mentionne avec vigueur le dédain qu'on ressent face à une simple indécision aux pressions anglophones et aux erreurs de jugement qui se sont faites. A la place, on gaspille des énergies aux conquis qui veulent continuer la bataille malgré la finalité de l'affaire, en exigeant que la commission scolaire résigne en masse, et qu'une petite école Française au milieu d'une grande école anglaise suffira pour les francophones!

La Victoire de l'affaire Saint-Norbert appartient premièrement... aux Commissaires de la Division Seine. Ceux-ci ont réussi, par une ténacité admirable, contre une réaction publique énorme, et contre des pressions venant de tous côtés, à maintenir d'une façon démocratique la décision originale de construire une école publique de langue française à Saint-Norbert.

Deuxièmement. — Cette victoire appartient aux parents de Saint-Norbert qui se sont organisés pour supporter et défendre le principe d'une école française. Ceux-ci ont entrepris de confronter directement et en pleine face les contestataires de l'école Saint-Norbert; ils y ont travaillé sans fléchir, et en menant une campagne forte, sincère, sans amertume, face à la commission scolaire, au public et au comité qui s'opposaient à l'école.

Troisièmement. — Cette victoire appartient à tous les Franco-Manitobains qui veulent ce qui leur est dû comme Canadien d'expression "Canadienne Française", et que, malgré les adversités qui nous bousculent, que nous, les Franco-Manitobains, pouvons gagner ce que nous voulons, et qu'il nous faut survivre dans un milieu anglophone.

Quatrièmement. — La Société Franco-Manitobaine qui exerça, pleinement et avec efficacité, son rôle de représenter les intérêts Franco-Manitobains. Grâce à son appui fort et tenace, ils ont porté un support énorme et indispensable au comité des parents de Saint-Norbert, et ont rendu cette question aux yeux du grand public Canadien.

Et enfin. — LA LIBERTE qui portait support à la S.F.M., au comité des parents de Saint-Norbert, à la population Franco-Manitobaine, et aux Commissaires de la division Seine, en passant des informations et des opinions sur la situation qui inondait la Division Seine.

En somme, la victoire finale appartient à tous ceux qui ont participé, spécialement ceux qui étaient au front et qui se contentaient d'être audacieux plutôt qu'effrontés!

Henri Marcoux
Norbert Cenerini
Denis Chénier

ALORS FÊTONS!

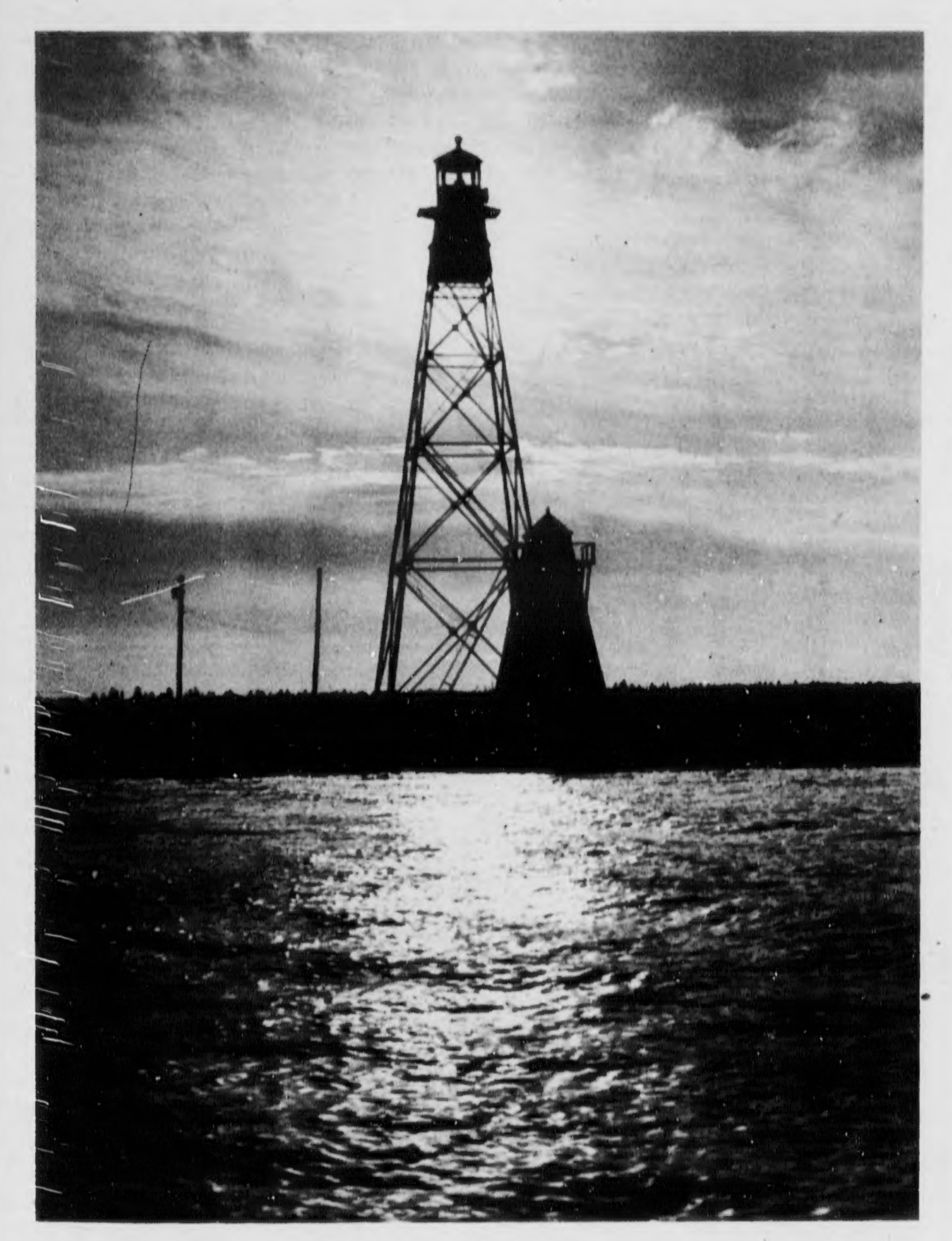
Monsieur,

Comme Giselle Swystun, Bruno Legal et Robert Painchaud (qui a plus d'arguments en faveur que contre) je crois qu'il y aurait avantage que les Franco-Manitobains participent à la "fête de leurs origines" (Folklorama). Cependant je ne suis pas d'accord avec M. Legal qu'on laisse aux Winnipegois de France l'entière responsabilité de présenter la culture française du Manitoba. Il y aurait danger qu'on nous identifie aux nouveaux émigrés, donc nécessité de faire valoir notre ancienneté historique à notre pavillon. Il pourrait s'appeler "Les Canadiens du Manitoba" ou "La franco-fête manitobaine" ou "Le Manitoba français et ses origines". Tous les autres pavillons n'indiquent que leurs origines et ne mentionnent pas leur appartenance canadienne. Tous les francophones du Manitoba seraient appelés à y présenter leurs différentes cultures: les Franco-Manitobains, les Québécois, les Acadiens, les Français, les Belges, les Haïtiens, les Suisses, etc... Comme M. Painchaud, je crois que "nous avons grandement besoin de nous baigner dans notre patrimoine culturel ancien" ainsi que dans nos réalisations actuelles. Comme lui je pense qu'il y aurait avantage à profiter de cette fête estivale très populaire pour donner "le goût de notre culture" non seulement aux nôtres mais aussi aux nombreux visiteurs. Une présentation de spectacles, d'expositions, de danses et de cuisine pourrait nous aider à faire le lien entre hier et aujourd'hui. Boire et manger, M. Painchaud, c'est important. Les cuisinières auraient aussi occasion de dîner en ville et à des prix raisonnables. Pour faciliter la tâche et pour rendre la création plus intense dans le pavillon francophone, la répartition des responsabilités (cuisine, spectacles, étalages, films, etc.) pourrait se faire à tour de rôle d'année en année par un des groupes représentés. Par exemple, en 1976, **les Français** pourraient avoir l'entière responsabilité de la salle à manger dont le programme comprendrait la décoration de la salle, le spectacle, le menu: vin, fromage, crêpe bretonne, etc. **Les Québécois** pourraient faire un étalage d'art et d'artisanat: des émaux, de la poterie, du tissage, du bois sculpté, des tableaux, de la sculture, etc. **Les Franco-Manitobains** pourraient offrir le spectacle avec la collaboration des Gais Manitobains. Des personnages rendus vivants tels que Radisson et des Groseilliers, d'Iberville et ses fils, Jean-Baptiste Lagimodière, Marianne Gaboury et Louis Riel, tout en faisant partie du spectacle, pourraient accueillir les visiteurs. **Les Belges** pourraient donner un spectacle de fanfare à l'entrée du pavillon. On ferait aussi appel aux talents des Suisses, des Haïtiens, des Acadiens, etc. En plus des Gais Manitobains, nous avons de nombreuses personnes-ressources à Saint-Boniface: Gerry et Ziz, Daniel Poulin, le Cercle

(suite, page 22)

COMMUNIQUÉ DE LA S.F.M.

Lors de sa dernière réunion tenue le 9 septembre 1975, l'exécutif de la S.F.M. a exprimé le regret que, dans les reportages faits au sujet des événements de Saint-Norbert, les reporters n'ont pas su reconnaître le rôle primordial joué par le Comité de Parents de Saint-Norbert. En effet, la S.F.M. n'est venue que les appuyer dans leurs démarches pour obtenir ce qu'ils considéraient être leurs droits. Il est évident que sans l'initiative et le dynamisme du comité représentant les parents francophones, l'école française de Saint-Norbert ne serait pas en voie de se réaliser.



L'automne à l'île Hecla

L'Actualité

QUAND ON NE SAIT PLUS RIRE

Qu'est-il arrivé de la gaieté, de la jovialité, du sens d'humour, chez ces descendants des hommes et des femmes extraordinaires qui firent le pays au milieu du dix-septième siècle et après, qui affrontèrent en chantant et en dansant mille misères, qui bûchèrent, défrichèrent, firent des enfants dans des conditions que l'on décrirait aujourd'hui comme effroyables? Des descendants de ces coureurs de bois qui partaient pour un an, pour deux ans, pagayant en chantant des gauloiseries, en fumant leur pipe, fraternisant avec l'Indien qu'ils savaient respecter — ce que les Indiennes leur rendaient bien — vers les Pays d'en-Haut d'où ils revenaient pour raconter des histoires fascinantes qui faisaient rêver les belles, hausser les épaules aux plus vieux, et rêver les petits qui eux aussi entreprendraient bientôt, à quatorze, à quinze, à seize ans, le fameux voyage?

Rire. Rit-on encore? On peut se le demander. "L'Ouest triste", a écrit quelqu'un. L'isolement, le long hiver, l'étranger, surtout, tout autour. . . Cela semble avoir changé le Français Canadien ici établi. Il semble pourtant bien peu préoccupé des grandes questions de l'heure, s'offusque, à l'occasion, si vous les abordez, disant que ça ne le touche pas. . . se désintéresse même des problèmes qui le touchent de près. Que s'est-il passé? Vous dites blanc; il vous en veut, dit que vous devriez dire noir. Vous dites noir, il n'est pas content. Vous ne dites rien; il dit que vous devriez parler. Vous parlez; il dit que vous n'abordez pas le bon sujet. Quel sujet? vous lui demandez; il ne dit rien, ne sait pas. Il n'aime pas l'"étranger"; l'"étranger", c'est tout le monde.

C'est mauvais signe. Bien mauvais signe. On ne peut vivre sans rire. Je n'ai pas connu les ghettos, mais j'imagine que l'on ne devait pas y rire beaucoup. Les Gitans avaient réglé le problème; ils avaient pris la route. Et à chaque arrêt, ils chantaient, dansaient, faisaient l'amour. Les Gitans devaient savoir rire. Ils devaient même rire beaucoup. Parce qu'ils ne prenaient pas tout "au sérieux". . . Surtout parce qu'ils ne SE prenaient pas "au sérieux".

Rire, malheureusement, ne semble pas être le fait de nos gens. Nous faisions l'autre jour cette remarque à une personne qui nous visitait. Sa réponse, douce, nous est restée, triste: "On s'est refroidi", nous dit-elle, tranquillement.

Dommage. Rire est le propre de l'homme. Quand on ne trouve plus rien de drôle, comme on dit, c'est de mauvais augure.

Jean de Lotainville

DIX ANS APRÈS LA CHARTE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES.

Les personnes âgées, citoyens de seconde zone

par HUBERT DE RAVINEL

Il y a exactement dix ans, en août 1965, l'Association Internationale des Personnes âgées et la Fédération européenne pour les Personnes âgées promulguaient une "Déclaration des droits des personnes âgées".

Essentiellement cette déclaration émettait les principes suivants:

"Afin de proclamer le respect de la vie et la dignité de la personne humaine, nous affirmons que:

1) la personne âgée a droit à une existence physique;

2) la personne âgée a droit à une existence économique;

3) la personne âgée a droit à une existence sociale;

4) la personne âgée a droit à une existence culturelle.

Ces affirmations m'apparaissent comme des évidences qui découlent des termes généraux de la déclaration des droits de l'homme de l'O.N.U. Pourtant il a fallu attendre vingt ans avant de promulguer cette déclaration. Ce décalage en dit long sur l'importance très relative que revêtent aux yeux des gouvernements tous les aspects du Troisième âge.

Aucun être sensé ne saurait contester ces cinq recommandations tellement évidentes. Et pourtant aujourd'hui, dix ans après, elles sont fort loin d'être appliquées dans la réalité. Nous pouvons, en effet, reprendre point par point les principes énoncés et tenter d'examiner honnêtement dans quelle mesure ils se trouvent appliqués dans la vie quotidienne.

"La personne âgée a droit à l'existence physique"

La déclaration de 1965 spécifie en particulier "qu'elle a droit à la conservation de sa santé par une aide et des mesures appropriées, par des installations adaptées à sa condition physique et mentale."

Certes, tout n'est pas négatif dans ce domaine. Mais la situation n'est pas brillante. Est-il acceptable qu'une vieille dame de 87 ans attende depuis près de quatre ans son entrée dans un centre d'accueil? Son cas est loin d'être isolé. Est-ce normal qu'un vieillard aveugle se fasse attaquer deux fois en une semaine sans que personne ne s'en soucie?

Pouvons-nous supporter de voir les personnes âgées malades ballotées d'un hôpital à l'autre, quand elles ne sont pas refusées purement et simplement? J'ai dû à plusieurs reprises conseiller à des personnes âgées d'exagérer la gravité de leur condition sociale pour qu'elles aient une chance d'être prises en considération. Est-ce normal?

En outre, la Déclaration de 1965 affirmait le droit à une vie normale et à une possibilité de garder le contact avec la nature. Cela est évidemment demeuré lettre morte (et pas seulement pour les personnes âgées...).

Le gouvernement fédéral reprend à son compte l'esprit de cette Déclaration en émettant officiellement, sur les cartes qu'il offrait récemment à tous les citoyens de plus de 65 ans le voeu que les privilèges des personnes âgées soient respectés. Formule aussi creuse et aussi vaine que les mises en garde sur les paquets de cigarettes contre l'usage du tabac...

La déclaration de 1965 parle également de logements décents et adaptés aux besoins de la vieillesse. Qu'en est-il dix ans après? Le moins qu'on puisse dire est que ce principe est encore très loin d'être entré dans la pratique. Des dizaines de milliers de personnes âgées vivent à Montréal dans des conditions absolument inacceptables; non seulement lorsqu'elles vivent dans des taudis, mais également lorsqu'elles sont relogées dans des habitations confortables et de prix abordables, car elles se trouvent alors très souvent isolées à des milles et des milles des endroits familiers, où elles ont passé toute ou partie de leur existence. Un logement propre, confortable et bon marché n'en demeure pas moins un ghetto lorsqu'il n'est pas accompagné de mesures permettant à la personne de s'adapter au milieu nouveau dans lequel elle se trouve brusquement plongée.

Enfin, dans le domaine de l'existence économique, la déclaration de 1965 parle de la possibilité pour les personnes âgées "d'accomplir un travail productif et d'exercer une activité utile". Voilà une affirmation qui ferait sourire ou plutôt pleurer les milliers de nos aînés qui, effectivement, avaient mis leur point d'honneur à exécuter un travail productif et à exercer une activité utile et qui se trouvent brusquement réduits à l'état de citoyens de seconde zone, condamnés en quelque sorte à une mort civile, assommés par ce coup de massue que constitue une retraite arbitraire et souvent absurde.

(suite, page 6)

Une première étude sur l'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire française au Manitoba: une étude préliminaire — tel est le titre d'un document de 43 pages présenté en juillet dernier à Monsieur Olivier Tremblay, coordonnateur des programmes de français au Bureau de l'Education Française (B.E.F.). par le Comité d'étude sur l'éducation préscolaire française au Manitoba.

De février à juin 1975, ce comité d'étude, formé de parents représentant les quatre nouvelles écoles maternelles de la grande ville assistés d'une personne de ressources, a étudié la situation actuelle de l'éducation préscolaire dans le but de trouver des moyens pour assurer l'avenir du mouvement. Le comité a effectué des sondages auprès des écoles maternelles et des groupes Minifrancophones, organisé des réunions de quartier et une journée d'étude, discuté avec des représentants du B.E.F., de l'Institut Pédagogique et de la Société Franco-manitobaine, et tenu de nombreuses réunions pour discuter et analyser la situation.

Le document final contient quatre parties. L'introduction retrace le cheminement de l'étude et expose le problème, à savoir, que "Les parents francophones du Manitoba, minoritaires face à la majorité anglophone sont défavorisés dans leur capacité d'offrir à leurs enfants des opportunités de développement total dans leur langue et leur culture propres." (1) En offrant un bain linguistique à l'enfant d'âge préscolaire, les écoles maternelles peuvent contribuer grandement à l'apprentissage de la langue française, et conséquemment, à assurer l'équité en éducation avec les Anglophones.

Dix recommandations sont formulées au deuxième chapître. Les parents demandent au gouvernement de reconnaître les Franco-manitobains comme groupe défavorisé sur le plan linguistique, de développer une politique éducative en éducation préscolaire et d'élaborer des moyens pour mettre sur pied un programme complet, accessible à tous les petits Franco-manitobains. Les parents demandent au gouvernement de subventionner les écoles existantes.De plus, ils demandent que des études subséquentes soient effectuées en vue de développer une théorie pédagogique en éducation préscolaire ainsi qu'un centre d'entraînement pour les institutrices.

La troisième partie dresse un tableau de la situation actuelle (année scolaire 1974-75): nombre d'élèves, rôle des comités de parents, coût et critères d'inscription, rôle du personnel, salaire, programme et installations. L'analyse de la situation présente révèle quelques conclusions frappantes. D'abord, les écoles se situent exclusivement dans la région métropolitaine; elles ne sont pas encore fréquentées par un grand nombre puisque les frais de scolarité sont assez élevés, qu'il y a peu de ressources matérielles et pédagogiques et qu'un nombre relativement restreint de parents francophones est jusqu'ici engagé dans le mouvement. Il est intéressant (et inquiétant) de constater que si ces écoles étaient ouvertes à toute la population manitobaine, les classes seraient vite remplies par des Anglophones désirant apprendre le français. (Chaque école a reçu de nombreuses demandes de parents anglophones et une des quatre écoles a ouvert une classe pour ces enfants pour l'année courante.) Cependant, d'après l'étude, il semble que c'est la conviction profonde des parents et des institutrices impliqués et leur effort collectif qui explique la survie des écoles maternelles jusqu'à date. Trois de ces écoles entreprennent leur troisième année d'existence, l'autre, sa deuxième.

La dernière partie du document renferme les désirs des parents en ce qui concerne les buts et les objectifs de l'éducation préscolaire. En outre, les parents proposent des moyens concrets visant à l'établissement d'une structure administrative stable nécessaire pour supporter un programme viable. Les parents identifient aussi les ressources nécessaires pour alimenter un programme de maternelle: une théorie pédagogique, un centre de formation pour les institutrices, un centre de ressources éducatives, des installations appropriées. Pour atteindre ces buts, les parents demandent aussi de l'aide de consultants en administration afin de développer des méthodes d'organisation.

Qu'espèrent les parents impliqués dans le mouvement pour l'éducation préscolaire française au Ma-

(suite, page 9)

Du côté de la cuisine

UN PLAT ÉCONOMIQUE

La saison des soupes froides et des sandwichs rafraîchissants s'éloigne graduellement. L'automne amène avec lui le goût de soupes substantielles, de casseroles, de pain chaud sortant du four et de desserts nourrissants.

Le goûter se transforme en un repas plus élaboré, avec un plat chaud comme mets principal. Les oeufs, les fromages, les légumes d'automne et les céréales peuvent être les ingrédients de base dans la préparation de casseroles nutritives et substantielles. Samedi prochain, servez un "Pain au riz et aux carottes" des Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada. Une portion de ce pain fournit autant de protéines qu'une petite portion de viande. Accompagner d'une salade de chou et d'un fruit pour dessert.

PAIN AU RIZ ET AUX CAROTTES

2 tasses de riz cuit (3-4 tasse non cuit)
4 oeufs battus
2 1-4 tasses de carottes râpées
2 tasses (8 onces) de fromage cheddar râpé
1 c. à thé de sel
1 1-2 c. à thé de sauce Worcestershire
1 1-2 c. à thé de moutarde sèche
Pincée de poivre

Mélanger tous les ingrédients et verser dans un moule à pain de 9 x 5 pouces. Cuire à 325oF jusqu'à ce que pris (environ 1 heure). Servir avec du catsup aux tomates si désiré. 8 portions.

CONGÉLATION DE LA FAMILLE DES CHOUX

Les légumes d'automne les plus populaires sont les membres de la famille des choux: brocoli, choux de Bruxelles, choux-fleurs, et le chou lui-même. Afin de jouir de leur saveur pendant la saison froide, les congeler pendant que les approvisionnements sont abondants et les prix raisonnables.

BROCOLI: Choisir des têtes compactes d'un vert foncé. N'employer que les têtes et les parties tendres des tiges. Parer et enlever les tiges ligneuses. Couper en longueurs d'un pouce de diamètre. Pour faire sortir les insectes qui peuvent être présents, laisser tremper le brocoli 15 minutes à l'eau salée à raison d'environ 1 c. à table de sel par pinte (5 tasses) d'eau. Rincer parfaitement. Blanchir les tiges moyennes 3 minutes et les grosses tiges 4 minutes. Refroidir rapidement à l'eau glacée et égoutter parfaitement. Empaqueter.

CHOUX DE BRUXELLES: Choisir des choux fermes, compacts, d'un vert foncé. Laisser tremper 15 minutes à l'eau salée. Rincer parfaitement. Blanchir les petits choux 3 minutes, les choux moyens 4 minutes et les gros choux 5 minutes. Refroidir rapidement à l'eau glacée et égoutter parfaitement. Empaqueter.

CHOUX -FLEURS: Choisir des choux-fleurs compacts, blancs et tendres. Rompre en fleurettes d'environ un pouce de diamètre. Laver parfaitement. Blanchir 3 minutes. Refroidir rapidement à l'eau glacée et égoutter parfaitement. Empaqueter.

CHOU: Choisir des choux fermes. Laver, enlever le coeur et les feuilles tachées ou fanées. Couper en quartiers ou en filaments. Blanchir les quartiers 2 minutes et les filaments 1 minute. Refroidir rapidement à l'eau glacée et égoutter parfaitement. Empaqueter.

Pour plus d'information sur la congélation, s'adresser à la Division de l'Information, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7 et demander votre exemplaire gratuit de "La congélation des aliments".

VIVE LES POMMES!

Septembre salue chaque année le grand défilé des pommes canadiennes. Rouges, jaunes ou vertes elles sont toujours au rendez-vous, mais cette année elles seront très nombreuses car les promesses d'une récolte abondante se sont réalisées.

Face à une telle générosité de la nature, il faut savoir tirer profit au maximum de ces fruits exceptionnellement savoureux. S'il est très agréable de croquer de si beaux fruits mûrs il faut aussi en faire des réserves et les méthodes de conservation sont nombreuses.

Pensons d'abord à la mise en conserve. Il faut préparer un sirop clair dans les proportions suivantes: 1 tasse de sucre pour 2 tasses d'eau. Laver, peler, couper en tranches ou en quartiers et enlever le coeur des pommes. Plonger dans la saumure qui est ainsi préparée: dissoudre 1 cuillerée à thé de sel dans une pinte (5 tasses) d'eau froide. Ne plonger en une fois, que juste assez de fruits pour remplir deux ou trois récipients et ne pas tremper plus que quelques minutes, sinon les pommes auront un goût salé. Egoutter les fruits parfaitement puis les amener à ébullition dans le sirop et faire mijoter 3 minutes. Remplir les contenants du produit chaud en ayant soin de laisser un espace de tête de 1-2 pouce. Stériliser 15 minutes au bain d'eau bouillante. ces pommes mises en conserve peuvent être utilisées dans la préparation des tartes, poudings, gâteaux, ou croustades.

La sauce aux pommes peut facilement être mise en conserve. Faire une purée et sucrer, si désiré. Remplir les contenants du produit chaud en laissant un espace de tête de 1-2 pouce. Stériliser 15 minutes au bain d'eau bouillante. La sauce aux pommes en conserve peut être consommée telle quelle ou entrer dans la préparation de nombreux desserts ou encore comme sauce pour accompagner le porc.

Les pommes subissent très bien l'épreuve de la congélation. Choisir des fruits fermes et mûrs. Pour les tartes et les poudings, laver, parer et trancher. Traiter à l'acide ascorbique en utilisant 1-8 cuillerée à thé (en cristaux ou en poudre) ou 400 milligrammes (en comprimés) d'acide ascorbique pour 2 tasses de pommes. Dissoudre dans 2 cuillerées à table d'eau froide, en arroser les fruits et mélanger délicatement. Enrober de sucre à raison de 2 cuillerées à table pour 2 tasses de pommes. Placer dans des sacs ou des contenants à congélation. Si désiré, préparer une purée, avec ou sans sucre, refroidir et congeler.

Voici un petit truc qui permettra de préparer rapidement votre tarte aux pommes préférée. Laver, parer et trancher les pommes en quantité suffisante pour une tarte, ajouter la quantité habituelle de sucre et un tiers de plus d'agent épaississant. (Si vous utilisez normalement 3 cuillerées à table de farine, en compter 4 dans ce procédé). Mélanger le sucre, les fruits et la farine jusqu'à dissolution du sucre. Congeler dans des assiettes à tarte en aluminium selon le format qui vous convient et couvrir d'une feuille d'aluminium et sceller. Pour préparer la tarte, ne pas décongeler les fruits, les déposer dans une abaisse non cuite ajouter les épices, des noix de beurre, si désiré, couvrir d'une autre abaisse, entailler et cuire comme à l'habitude.

Comme il est de tradition au Canada "d'adorer" les desserts aux pommes, ils seront donc sur votre table tout l'hiver avec de pareilles réserves.

AU SERVICE DU CITOYEN

Par 

Une des multiples responsabilités du ministère de la Consommation et des Corporations est d'assurer la protection des consommateurs dans le domaine de l'identification des propriétés de certains produits manufacturés. Ce ministère fédéral vise, par de l'information factuelle sur ces produits, à faire respecter les plus hauts standards de production possible et tout cela non seulement au bénéfice des consommateurs mais aussi de l'entreprise privée.

Il assure également la propriété intellectuelle i.e. la propriété d'idées et de conceptions personnelles; les brevets d'invention et les marques de commerce constituent deux des principales protections dont peuvent jouir tous les canadiens.

Nous vous présentons cette semaine trois publications gratuites qui vous en diront plus sur ces chapitres. Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à Information Canada, au 303, rue Main, à Winnipeg ou en vous adressant par téléphone au 985-2890.

BREVETS

Afin de venir en aide aux inventeurs et au public, le bureau canadien des brevets a réuni les réponses à des questions qui lui sont souvent posées relativement à l'octroi d'un brevet au Canada. La brochure d'une dizaine de pages est remplie d'information précise sur les lois et règlements en vigueur actuellement.

LES MARQUES DE COMMERCE

Une marque de commerce consiste en un mot, un symbole ou un dessin, ou les trois à la fois, qui sert à distinguer les produits ou les services d'une personne ou d'un organisme d'autres produits ou services offerts sur le marché. La brochure, comme la précédente, est une collection de questions et réponses pratiques sur le sujet.

EXAMINEZ BIEN CETTE ÉTIQUETTE!

Ce dépliant est un tableau des principales fibres textiles utilisées aujourd'hui. Vous pourrez vous servir de ce dernier pour parfaire vos connaissances sur les fibres et les tissus, leurs usages et leur entretien.

* * *

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, ADRESSEZ-VOUS À INFORMATION CANADA.

De ci, de ça...

Le Front de Libération. — On a fait beaucoup de promotion, ces dernières années, en faveur du mouvement de "libération" de la femme. Dans un ouvrage récent, intitulé "A funny thing happened on the way to equality", l'auteur, Ellen Peck, montre que si le produit a été mis en marché selon toutes les techniques modernes de marketing, le prix en a été caché. "Libérée", la femme, maintenant femme de carrière, caporal, sergent, lieutenant ou capitaine ou major ou lieutenant-colonel ou brigadier, fera peut-être tout à coup face, tout comme l'homme dans les grandes bureaucraties, à cette situation déshumanisante des bureaucraties gouvernementales ou industrielles ou commerciales, victime, cette fois, de ses consoeurs au pouvoir.

* * *

Les emplois payants. — Il y a longtemps que l'on demande de bonnes secrétaires et du personnel de soutien pour les bureaux. Le Collège a ouvert une section spéciale pour former ce type de personnel. Quelques candidats(tes) seulement. Le Collège devrait peut-être ouvrir une école pour la formation de bouchers. . . En Colombie-Britannique, en ce moment, les gens de cette profession sont en grève, réclamant des augmentations de salaires qui porteraient leurs "honoraires" à plus de $22,000 par an. A ce compte-là, qui veut être secrétaire?

* * *

Raciste. — Simon Boivin, parlant avec Maxime Desaulniers des problèmes financiers qui se posent à CKSB, fait précéder ses questions de la remarque suivante: "Ce n'est pas que je sois Juif, mais..."

* * *

Merci pour lui. — Entendu également sur les ondes de CKSB, dans le cadre d'une publicité pour le Winnipeg Tribune: "Les éditoriaux de Vic Grant frappent tous les jours en plein dans le mille." C'est ce qu'on appelle travailler pour la cause.

* * *

Les bons et les méchants. — D'après Amnesty International, 157 pays jettent en prison, torturent, ou exécutent des gens pour délits d'opinion. Toujours selon la même organisation, les trois pays qui ont libéré dans les derniers mois le plus de prisonniers incarcérés pour ce genre de délit sont le Vietnam, le Portugal et la Grèce.

* * *

La loi 22. — Loi québécoise visant à donner à la langue française au Québec le même statut qu'a la langue anglaise dans les autres provinces.

* * *

Générosité. — Les personnes de l'âge d'or vont s'en donner à coeur joie en octobre: Le montant de leur chèque de "pension" va accuser une augmentation de $3.52!

* * *

La rumeur de la semaine. — Un prince, un vrai, de sang royal, pas du chiqué, se cache au Manitoba. . .

* * *

Les bigots. — Le Tribune a récemment donné l'occasion à ses lecteurs d'envoyer un message à Pierre Trudeau. Quelques extraits: "Quand remplacerez-vous notre hymne national par l'hymne français?" Un autre: "Pourquoi vous et tous ceux qui ne peuvent accepter le fait que l'Angleterre est notre mère patrie n'immigrez-vous pas en France? " Un autre: "Je me croyais dans un pays libre où les gens n'étaient pas, de force, gavés de français et de sexe." Trente-quatre messages abordent les problèmes du bilinguisme. Trente-deux sont de ce style-là.

●

Citoyens de seconde zone (suite)

"La personne âgée a droit à une existence sociale"

C'est là, je pense, le point le plus important de la déclaration de 1965 qui proclame, en faveur de la personne âgée, un droit essentiel à tous les citoyens de quelqu'âge qu'ils soient. Malheureusement les personnes âgées, dans leur grande majorité, ne sont nullement en mesure de profiter des avantages sociaux d'une existence qui demeure pour elles encore très végétative. On peut d'ailleurs se demander comment la pension, dite de vieillesse, pourrait permettre autre chose...! Certes, dotées de la manne fédérale, elles ne meurent pas de faim, elles viennent à bout de se trouver un toit, de s'habiller, de se loger, elles disposent d'un maigre nécessaire.

Mais si le nécessaire est utile à l'être humain, le superflu, lui, est indispensable, et les personnes âgées entre autres, dans leur très grande majorité, ne disposent pas d'une miette de ce superflu qui seul donne un sens à l'existence, elles ne peuvent se permettre aucune de ces folies semblables au Soleil d'Edmond Rostand "sans quoi les choses ne seraient que ce qu'elles sont..."

Ces petites folies font pourtant partie de la vie quotidienne pour beaucoup d'entre nous. Ainsi, la joie de s'acheter une robe neuve, de faire un voyage, de fuir d'une métropole surchauffée, de recevoir les siens de temps à autre, d'acheter des journaux, d'aller au cinéma, toutes ces petites joies qui rompent le cours monotone de l'existence sont absolument interdites à la grande majorité de nos aînés, fils d'un pays qui se dit civilisé. C'est là vraiment que se situe le noeud du problème: le gouvernement actuel, digne représentant d'une société sans âme, permet aux vieux d'exister, mais en fait, il leur interdit de vivre.

La déclaration de 1965 fait également état du droit à une représentation politique efficace et de la possibilité pour les personnes âgées de collaborer avec des institutions démocratiques en participant à l'élaboration des lois. Quand je relis ce texte, j'ai simplement envie de dire à ses auteurs: "Laissez-nous rire..."

Oui, laissez-nous rire, quand tout le monde sait que le droit à une représentation politique efficace se résume en des sollicitations et des promesses éhontées de politiciens paternalistes qui redécouvrent le troisième âge une fois tous les quatre ans...! et savent très bien tirer parti du précieux réservoir de voix que constitue cette fraction de la population apeurée par d'habiles prophètes de malheur. Alors, nos démagogues, mus par une imagination nouvelle et par une bonne volonté insoupçonnée proposent des plans de réforme extraordinaires. Ils proclament bien haut la valeur de la famille et nous invitent à suivre l'exemple que constituent pour nos nos aînés.

Après les élections, la baudruche se dégonfle, les candidats retournent à leurs affaires, les personnes âgées à leur vie quotidienne grise et sans intérêt.

Voilà pour une grande majorité d'entre elles ce que peut signifier le droit à une représentation politique efficace. Certes, on peut proclamer en haut lieu que nous avons la chance d'habiter le pays le plus démocratique qui soit, mais que peut signifier cette affirmation lorsqu'une personne de plus de 90 ans vit seule depuis plusieurs dizaines d'années et se sent écrasée de désespoir à l'idée d'être saisie pour défaut d'acquitter sa taxe d'eau, lorsqu'un vieillard cherche en vain un hôpital qui puisse l'accueillir, lorsqu'une municipalité comme Montréal refuse aux citoyens âgés les avantages qu'ils demandent depuis des années, en matière de transport en commun par exemple?

"La personne âgée a droit à une existence culturelle"

C'était là un très beau souhait qui paraissait révolutionnaire à l'époque: quiconque alors avait quitté les bancs de l'école et s'orientait vers le marché du travail, surtout lorsqu'il s'agissait d'un travail peu rémunérateur, perdait tout espoir en une existence culturelle.

Aujourd'hui qu'en est-il pour les personnes âgées? Des efforts timides, mais soutenus, ont vu récemment le jour, leur permettant d'accéder, dans certains cas, à un embryon de formation permanente, notamment dans le domaine de la préparation à la retraite.

Pour méritoire que soient ces efforts, ils n'atteignent qu'une infime proportion de nos aînés. Ces derniers ne sont pas plus familiers avec la culture qu'ils ne le sont avec les moeurs des papous... Il convient de noter en passant que la pauvreté culturelle nest pas le signe du troisième âge. Témoins les préjugés de toutes sortes véhiculés dans l'opinion publique, à savoir, par exemple, que les personnes âgées seraient comme des enfants, qu'elles auraient l'obsession nostalgique du temps passé, qu elles se jalouseraient les unes les autres, qu'elles n'aimeraient guère les jeunes, etc...

Personnellement, je considère la misère culturelle de la plus grande partie de nos citoyens âgés comme l'affront le plus insupportable commis à leur endroit. Et c'est cette misère culturelle qui rend si difficile une prise en main des personnes âgées par elles-mêmes; elle les maintient dans la résignation et la dépendance. Il existe, cependant, de nombreux retraités culturellement épanouis, occupés, détendus, jouissant des avantages que notre société peut accorder à ceux qui sont nés "du bon bord". Et ce sont là les représentants âgés d'une minorité qui a toujours cumulé les avantages d'ordre matériel, d'ordre culturel, d'ordre financier. Une vieille dame me confiait récemment: "Il est plus facile d'être vieux quand on a de l'argent, quand on a été aux écoles, quand on n'est pas tout seul..."

"La personne âgée a le droit de disposer d'elle-même"

Il s'agit ici de l'affirmation de certaines libertés, en particulier de celle de former sa propre opinion, de l'exprimer, d'avoir sa propre conception du monde, et d'organiser sa vie spirituelle propre. Bien sûr, ce sont là, une fois de plus des vérités essentielles, et on peut s'étonner qu'il soit tellement nécessaire de les réaffirmer. Et pourtant, ce qui paraissait indispensable d'exprimer en 1965 est encore plus criant aujourd'hui. J'aimerais qu'on me parle avec un peu de sérieux de la possibilité pour les personnes âgées d'une vie spirituelle authentique. Il s'agit là d'un voeu pieux quand on sait que madame Baillargeon et des dizaines de milliers de retraités passent leurs journées à s'inquiéter, à se demander si le chèque va arriver, si les enfants vont les visiter, si la vie va continuer à tellement augmenter. Certes, beaucoup d'entre elles croient à des valeurs spirituelles, mais bien souvent elles recourent à ces valeurs comme à la seule possibilité qui leur est laissée de se réfugier dans les perspectives d'un monde meilleur.

Beaucoup d'entre elles croient davantage à la religion paratonnerre qu'à la religion libératrice. Il faut ajouter que les églises, dans la majorité des cas, dénient aux citoyens toute capacité de participer à la création spirituelle dès lors qu'ils ont dépassé un certain âge. En fait, il y a des progrès, peu spectaculaires, mais réels, de la pastorale du Troisième âge. Mais qui en réalité participe à l'élaboration de cette pastorale? Bien souvent toujours les mêmes: ceux ou celles qui, culturellement ou mentalement n'ont pas décroché, croient en l'avenir, se sentent assez dynamiques pour partager leurs convictions. Les autres n'ont d'autres ressources que d'attendre indéfiniment dans leur petite chambre ou dans leur fond de cour, que le temps se passe et que les choses aillent le moins mal possible.

Dix ans se sont écoulés depuis la promulgation de la déclaration des

(Suite, page 17)





Les dirigeants du Club La Vérendrye ont annoncé récemment au cours d'une conférence de presse la nomination de Monsieur Guy Savoie comme nouveau gérant du club de Saint-Boniface. En compagnie du Président Roland Senez (et non Guy Senez, comme nous l'avions écrit par erreur la semaine dernière) et des autres membres de l'exécutif, il aura la charge de mener à bien la nouvelle politique définie par les dirigeants de ce club francophone.

Se servir du dictionnaire

Pourquoi certains traducteurs pressés ne consultent-ils pas un dictionnaire avant de traduire certains mots anglais? Sur une étiquette je viens de trouver le mot allouance. Dans la phrase, ô combien sublime: "Aucune **allouance** ne sera accordée si l'item est usé". Eh bien, je regrette, mais le mot allouance, barbarisme venu de l'anglais **allowance**, n'existe pas en français. Le verbe allouer est bien français et signifie accorder. Le mot **allocation** signifie une somme approuvée dans un compte, au titre des dépenses. Le verbe allouer a eu longtemps le sens général d'approuver. Il n'a plus ce sens étendu, de nos jours. Sauf en ce qui concerne des dépenses accordées ou autorisées, le verbe allouer ne signifie plus approuver. L'étiquette en question pourrait se lire: Aucun remboursement ne sera consenti si la marchandise (ou l'article) a été utilisée. Ou mieux encore: tout article ayant servi ne sera ni échangé, ni remboursé.

■

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 29 août 1975

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui prendront effet le 29 août 1975.

Décision CRTC 75—353

WINNIPEG (MAN.) — 750769200

Winnipeg Videon Limited

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur de Winnipeg (Man.) comme suit:

1. Supprimer KCND-TV Pembina (N.D.) du canal 12 et ajouter CKND-TV Winnipeg (Man.) au canal 12.
2. Changer la distribution de CKY-FM Winnipeg (Man.) du canal 13 au canal 9.
3. Changer les émissions d'origine locale du canal 9 au canal 13.

Décision: APPROUVÉ

Décision CRTC 75—355

WINNIPEG (MAN.) — 750797300

Greater Winnipeg Cablevision Limited

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur de Winnipeg (Man.) comme suit:

1. Supprimer KCND-TV Pembina (N.D.) du canal 12 et ajouter CKND-TV Winnipeg (Man.) au canal 12.
2. Changer la distribution de CKY-FM Winnipeg (Man.) du canal 13 au canal 9.
3. Changer les émissions d'origine locale du canal 9 au canal 13.

Décision: APPROUVÉ

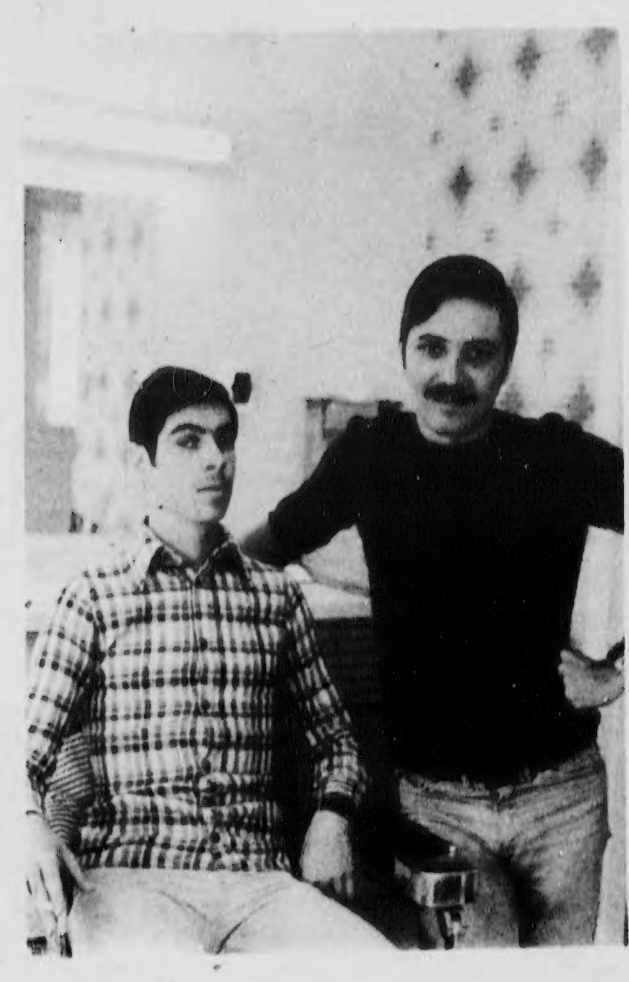
Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences

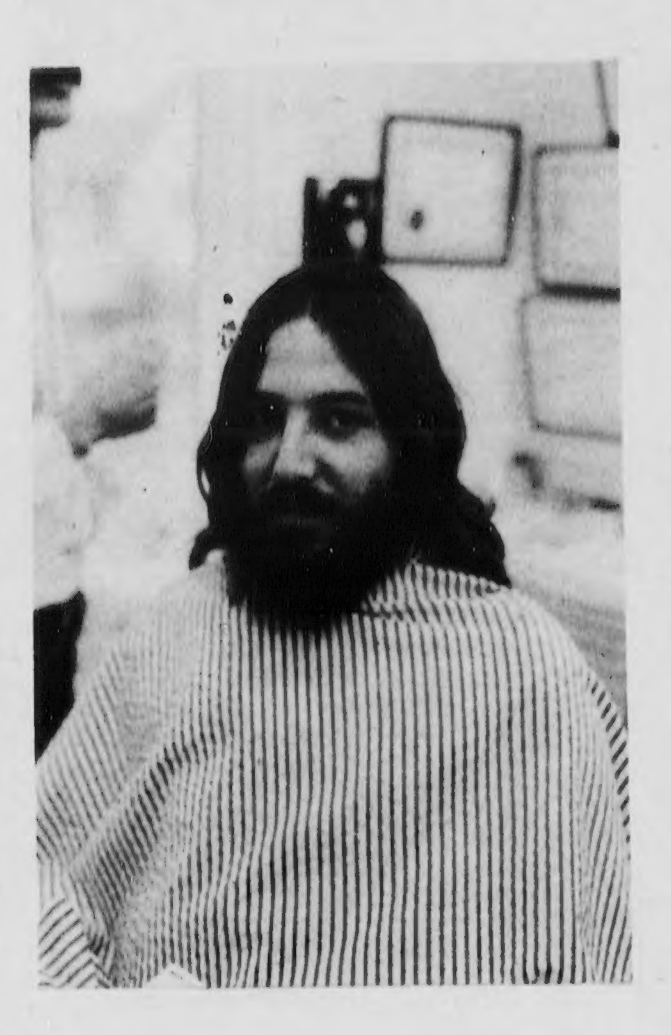


Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

Pour l'amour du théâtre







Pour l'amour du théâtre et du Cercle Molière, Pierre Boyard et François Coquereau ont sacrifié leur abondante toison. Ils font partie de la distribution qui présentera L'Avare au public de la Salle Pauline-Boutal à partir du 24 octobre. Ils joueront les rôles de Valère et Cléonte, deux personnages que l'on a l'habitude de voir avec des cheveux longs sur une scène. Mais le Cercle Molière a décidé de transposer l'Avare dans l'époque des années 20. Rétro oblige! ! !



Le Centre Culturel Franco-Manitobain présente "Embarquez on ira pas vite", une comédie musicale de la Troupe de la Seizième de Vancouver, en la Salle Pauline-Boutal, le vendredi 26 septembre à 20 heures 30.

Sur la photo : le metteur en scène Gilles Richard dans le rôle du ballon.

Le programme des cours du Centre Culturel Franco-Manitobain est sur le point de commencer. Le Centre propose cette année au public des cours de yoga, photographie, marionnettes, exercices physiques, pantomime, tissage, tricot, dessin, peinture, poterie et de garniture de gâteaux. La date limite des inscriptions à ces cours est le 26 septembre. S'adresser au Centre Culturel. Au téléphone: 233-8972.



Dans la série "Les Grands Films", CBWFT présentera le 18 septembre à 20 heures le film de Jacques Godbout "La Gammick". Inspiré d'un fait divers remontant aux années 50, La Gammick raconte l'histoire de François (Chico) Tremblay, Québécois moyen, qui se trouve confronté, après quelques années de bons et loyaux services au sein de la pègre montréalaise, avec la toute puissante mafia américaine. "La Gammick" est plus qu'un "thriller". C'est un film dont la signification sociale et idéologique permet l'analyse socio-politique d'un phénomène urbain: le gangstérisme. Il existe au Québec comme partout ailleurs. Sur notre photo on reconnaît l'acteur principal du film, Marc Legault.

La Troupe de la Seizième, de Vancouver, et La Compagnie théâtrale NDWT au C.C.F.M.

La troupe de théâtre NDWT emmènera en tournée nationale la trilogie "The Donnellys" de James Reaney et "Hamlet" de William Shakespeare, tournée dont la première se produira à London, en Ontario.

La troupe fut formée dans le but de continuer une période de travail collectif qui trouva son point culminant dans la production de "The Donnellys" — "Sticks and Stones; The St. Nicholas Hotel, Wm. Donnelly Prop."; et "Handcuffs", au théâtre Tarragon de Toronto. La trilogie est le résultat de dix années de travail du Dr Reaney, et de plusieurs années de collaboration entre l'auteur, le metteur en scène Keith Turnbull, et la troupe, au cours d'ateliers tenus au théâtre Neptune de Halifax aussi bien que durant les productions au théâtre Tarragon. "Hamlet" fut choisi comme quatrième pièce au programme, dans le but d'appliquer à l'une des plus grandes tragédies de la tradition classique les découvertes faites durant la production et les représentations de la trilogie.

La trilogie, dont "The St. Nicholas Hotel" avait reçu le Chalmers Award pour la meilleure pièce de théâtre en 1974, fut et est toujours acclamée comme un événement d'importance nationale. Urjo Kareda du Toronto Star en a dit: "Le cycle complet n'est pas seulement merveilleux, mais aussi dangereusement excitant; une oeuvre d'une originalité si controversable et d'une complexité si exigeante qu'elle soulèvera pratiquement les auditoires, enflammera ses partisans et rendra furieux ses détracteurs".

Cette première tournée de la troupe NDWT est rendue possible grâce à l'assistance du bureau des tournées du Conseil des Arts du Canada, du Conseil des Arts de l'Ontario, de la Richard Ivey Foundation et de dons personnels.

La compagnie NDWT, une troupe composée de 23 membres, présentera la trilogie "The Donnellys" de James Reaney et "Hamlet" de William Shakespeare, en la Salle Pauline-Boutal au Centre Culturel Franco-Manitobain, du mardi 7 octobre jusqu'au samedi 11 octobre prochain.

D'autres détails concernant ces représentations seront communiqués prochainement.

Cette comédie musicale de Thérèse Champagne, la septième production de la Troupe de la Seizième, sera l'unique représentation de la pièce à Saint-Boniface, le vendredi 26 septembre.

Cependant, la troupe fera la tournée de quelques villages du Manitoba. Des représentations seront données le jeudi 25 septembre à La Broquerie; le samedi 27, à Notre-Dame-de-Lourdes; et le dimanche 28 septembre à Saint-Jean-Baptiste. Veuillez consulter votre comité culturel pour plus de renseignements.

"Embarquez on ira pas vite" raconte les aventures d'un étranger à Vancouver. De toutes les activités possibles, il choisit une tournée organisée en "troley bus"; du Gastown au Chinatown, c'est Mlle Troley qui s'en charge. Mais... il se pourrait qu'elle fasse un grand détour. Voyez-vous, c'est une magicienne.

Maîtresse de six comédiens, elle promènera le spectateur entre le théâtre traditionnel et le mime, tout près de la danse, de la musique et de l'expression corporelle. Et quelque part dans le temps, chacun descendra à un arrêt. La mise en scène est de Gilles Richard, les décors de Réjeanne Taillon, les costumes de Rachel Boulanger et de Réjeanne Taillon, et la chorégraphie est de Elizabeth Fischer.

"Embarquez on ira pas vite" sera joué une seule fois à Saint-Boniface, en la Salle Pauline-Boutal, située au 340, du boulevard Provencher, le vendredi 26 septembre à 20 heures 30. Le coût des billets est $3 pour adultes et $2 pour étudiants et âge d'or et sont en vente au guichet du Centre Culturel Franco-Manitobain. Au téléphone: 233-8972.

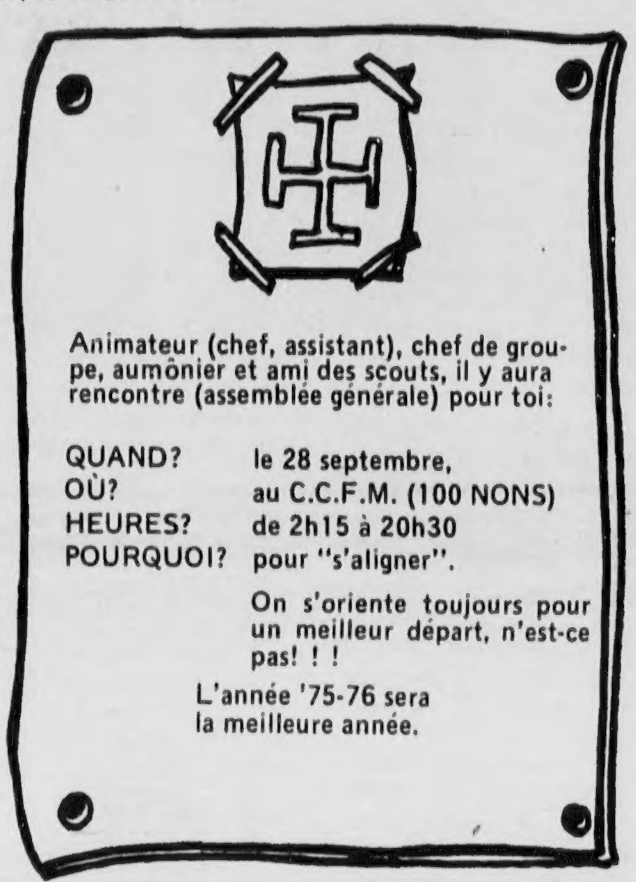


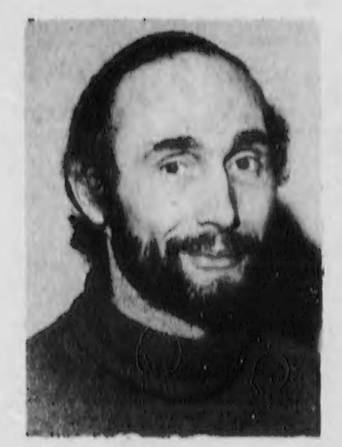


"Le ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles, l'Honorable René-E. Toupin, à gauche sur la photo, présente un chèque de $16,-000 à Monsieur Marcel Roch, Président du Conseil Municipal, contribution de la Province pour l'installation de glace artificielle dans l'aréna et pour des rénovations au centre sportif de Lorette. La cérémonie eut lieu au bureau municipal de Lorette, le 14 août 1975."

nitoba par la présentation d'un bref au gouvernement? D'abord, ils désirent montrer aux autorités capables de les aider qu'il existe un besoin réel justifiant leurs demandes. Aussi, ils veulent faire preuve de leur engagement à la cause et de leur sens de responsabilité en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants. Le comité d'étude s'est fait le porte-parole de tous les parents impliqués dans le mouvement auprès du B.E.F. Monsieur Tremblay s'est engagé à présenter et à appuyer nos requêtes auprès du Secrétariat d'Etat à Ottawa, dans le but d'obtenir des subventions. Le comité d'étude anticipe des résultats concrets dès la prochaine année scolaire.

(suite, page 21)





Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en février	96$20	plus	5$20
Porcs sur pied en décembre	60$95		
Boeurs sur pied en décembre	47$50		

Pourquoi importer ce que nous pouvons produire?

Pourquoi importer ce que nous pouvons produire... S'il y en a parmi vous qui désirent se lancer en agriculture, la porte est grande ouverte s'il faut en croire le nombre de produits que nous devons importer.

En '74 le Canada a importé pour sa consommation plus de 6 millions de douzaines d'oeufs frais, ainsi que 38 millions de livres de fromage, soit 10 millions de livres de plus que l'année précédente.

Sur les marchés des légumes, près de 344 millions de livres de laitue, une augmentation de 30 millions de livres comparativement à 1973, 63 millions de livres de carottes, 113 millions de livres de choux sans compter un million de livres de bananes et d'oranges.

Ce qui est plus difficile à expliquer, ce sont les 432 mille livres de dîners et de ragoûts de boeuf en conserve venant du Royaume-Uni, soit plus du double de l'année précédente et 6 fois plus qu'en 73.

Les éleveurs seront peut-être surpris d'apprendre que 15,595 bovins de race nous sont venus des Etats-Unis, soit près de 5,000 de plus qu'en 73 et 3 fois plus qu'en 1972.

Saviez-vous que plus de 7 millions de poussins ont aussi été importés en 74.

Comme on peut le constater, nous devons importer pour nous mettre quelque chose sous la dent comme en font foi les 3 millions de livres de pretzels dont nous avions besoin l'année dernière.

Colostrum suri pour l'alimentation des veaux

Le colostrum, lait produit par la vache durant les trois ou quatre premiers jours suivant la mise bas, n'avait autrefois aucune valeur commerciale. Mais il pourrait très bien servir de substitut au lait de remplacement pour l'alimentation des jeunes veaux.

Le colostrum n'est pas accepté pour la consommation humaine, ni pour la transformation. A cause des frais élevés d'entreposage, il finissait la plupart du temps dans les égouts, bien qu'il contienne deux fois plus de protéines, de vitamines et de minéraux que le lait entier.

"On peut le conserver en le laissant surir, explique M. Réjean Bouchard, spécialiste en nutrition animale à la Station de recherches de Lennoxville. Des expériences nous ont prouvé que le "surissement" ne change en rien la valeur nutritive du colostrum. Au contraire, il augmente son acidité et empêche le développement des moisissures. C'est une méthode aussi efficace que la congélation, mais plus simple et moins coûteuse."

Le chercheur a comparé les gains de poids journaliers obtenus à partir de trois rations alimentaires différentes: un groupe de veaux (1) a été alimenté uniquement au colostrum suri; un autre (2) a reçu un mélange de 78% de colostrum suri et de 25% de lait de remplacement et un dernier (3) a été nourri au lait entier servi froid.

Durant les 28 premiers jours, les sujets du groupe 1 ont gagné 0.9 lb par jour; ceux du groupe 2, 0.8 lb par jour (0.3 kg); et ceux du groupe 3, 1.2 lb par jour.

De 28 à 63 jours, tous les veaux ont été alimentés au lait de remplacement, ceux du groupe 1 ont obtenu un gain journalier moyen de 2.6 lb; ceux du groupe 2, 2.7 lb; et ceux du groupe 3, 2.4 lb.

Ces chiffres démontrent bien qu'il est avantageux d'utiliser le colostrum suri compte tenu du coût élevé des laits de remplacement. De plus, les protéines contenues dans le colostrum suri permettent au veau de développer son système de défense contre les maladies, ce qui peut, entre autres, réduire les troubles de diarrhée.

M. Bouchard recommande quelques mesures hygiéniques pour bien préserver le colostrum des particules extérieures. Il ne faut pas laisser le colostrum surir pendant plus d'un mois. Il est préférable de le garder dans l'étable où la température est assez fraîche, soit environ 16oC.

On conseille de le verser dans des poubelles en plastique de 10 à 20 gallons munies d'un couvercle, car les barils de métal sont corrodés par l'acide. Il est également nécessaire de couvrir les contenants pour protéger le colostrum des poussières, des mouches et des autres corps étrangers.

Nouvel usage de la télédétection

LETHBRIDGE (Alta), 5 septembre 1975 — L'usage de plus en plus fréquent d'un nouvel outil va permettre d'augmenter l'efficacité de plusieurs enquêtes agricoles.

M. Tom Atkinson, pathologiste à la Station de recherches de Lethbridge, se sert déjà de la photographie aérienne et d'autres techniques de télédétection pour connaître dans quelle proportion des céréales sont utilisées comme pâturages d'automne dans les avant-monts du sud de l'Alberta. Il n'existe actuellement aucun autre moyen statistique d'obtenir ces renseignements.

Une des dernières innovations en télédétection est le Satellite d'études des ressources terrestres (ERTS). Ce dernier, qui a été mis en orbite polaire, survole une certaine région de la terre tous les 18 jours et peut distinguer des surfaces d'environ une acre.

Le satellite transmet les données à une station de Prince-Albert (Sask.), lesquelles sont ensuite acheminées sur bandes magnétiques vers l'ordinateur qui produira des imprimés cartographiques des zones céréalières affectées au pâturage.

Les possibilités de la télédétection ne s'arrêtent pas là. Celle-ci peut devenir un instrument de travail pour les pédologues qui étudient la salinité du sol, ou les pathologistes qui veulent déceler la présence de plantes malades.

Voilà en quelque sorte une nouveauté qui ne condamne pas les méthodes déjà existantes, mais les complète et les enrichit. En effet la télédétection peut appliquer les résultats des enquêtes poursuivies au sol à d'autres régions encore inexplorées.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La vente des animaux de boucherie a été très active dans toutes les classes et certains prix étaient fortement en hausse. Dans l'ensemble les veaux de choix se sont bien vendus, les prix des veaux lourds de boucherie étaient en hausse et les veaux de toutes catégories communs et moyens se sont vendus difficilement en raison de la faible demande. Les agneaux étaient en demande et leurs prix étaient plus hauts, ceux des brebis sont demeurés stationnaires.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 50$ à 53$00, ventes à 53$50;

Taures cat. A 1-2, 44$ à 47$, ventes à 50$20;

Vaches cat. D 1-2, 23$ à 25$, ventes à 26$, cat. D—4, 10$ à 19$.

Taureaux bons, 24$ à 26$, ventes à 27$.

Les prix des porcs variaient de 83$10 à 85$40, clôturant jeudi à 85$05.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie étaient de 1$ à 3$ plus cher que la semaine précédente. Une grande demande pour les taures et les boeufs engraissés faisait monter le prix des boeufs de 3$ et celui des taures de 1$; il faut signaler que même les bêtes engraissées à l'herbe ont bénéficié de la tendance du marché et se sont mieux vendues.

Malgré le très grand nombre de vaches sur le marché, leurs prix ont monté de 3$ au milieu de la semaine et clôturaient 2$ plus cher que la semaine précédente. C'est en raison de la forte demande de domestique et des exportations que le prix des vaches était en hausse.

Les bêtes d'engrais et d'élevage de qualité se sont mieux vendues et leurs prix étaient généralement plus hauts. Les prix des agneaux légers étaient en hausse de 5$, ceux des agneaux de plus de 800 livres demeuraient stationnaires. Les prix des porcs variaient de 76$03 à 78$47, prix de clôture vendredi.

REÇU CETTE SEMAINE

6450 animaux de boucherie comparativement à 4500 l'an dernier. 1000 veaux comparé à 800 l'année précédente.

8150 porcs contre 15,000, et 250 moutons et agneaux contre 400 l'année passée.

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été répartis comme suit: 120 en Alberta, 575 au Manitoba, 690 en Ontario, 60 en Saskatchewan et 120 à l'exportation.

DÉCOUPEZ ICI

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

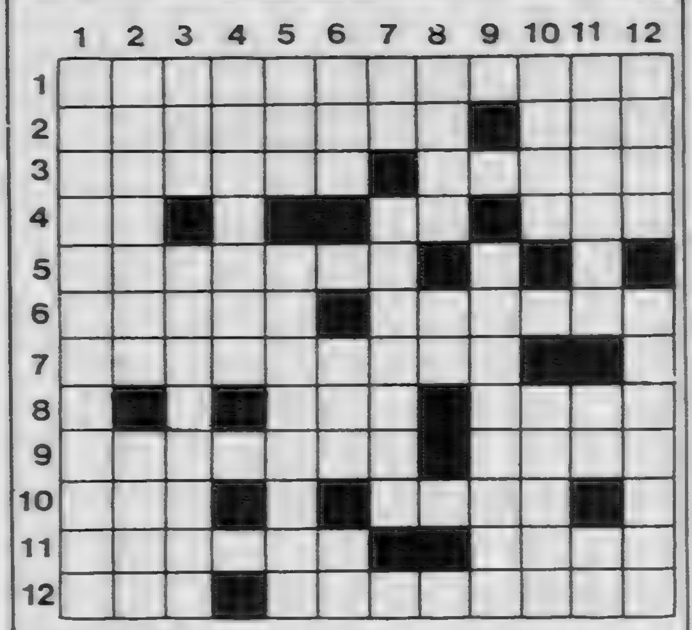
SEMAINE DU 20 AU 26 SEPTEMBRE



LE SILENCIEUX

aux Grands Films (voir p. 6)

Les mots croisés de LA LIBERTÉ



HORIZONTALEMENT

1 — Relatifs à une roche sédimentaire calcaire.
2 — Rendras pur. — La femme de ton fils.
3 — Etat d'une personne aveugle. — De la couleur du lait.
4 — Métal précieux. — Renforce une affirmation. — Démonstratif.
5 — Petite barque sans mât ni voile.
6 — Enduisis de cire. — Ligne qui marque la fin d'une étendue.
7 — Fatiguera par le bruit.
8 — Possède. — Existent.
9 — Ecrivain français. — Transpirer.
10 — Epoque. — Fils de Jacob.
11 — S'esclaffèrent. — Enlevé de force.
12 — Roi de Juda. — Affectation de chercher un certain apparat. (pl.)

VERTICALEMENT

1 — Troublera les projets de.
2 — Agissait. — Membrane colorée de l'oeil.
3 — Evangéliste. — S'effondrera.
4 — Lame de cuivre qui a l'éclat de l'or.
5 — Dépose. — Parcourraient des yeux.
6 — Colère. — Ville de France. — Tour.
7 — Tienne. — Détachera.
8 — Habitation en sapin de l'Asie. — Infinitif.
9 — Recueillera.
10 — Versant de la montagne, à l'ombre. — Fleuve de l'U.R.S.S.
11 — Roi de Hanovre. — Négation. — Dirige-toi (vers un lieu).
12 — Liquide des plantes. — Venais dedans.

REPONSES AUX MOTS CROISES

NO 3

VERTICALEMENT

1 — DECONCERTERA
2 — OPERAIT IRIS
3 — LUC CROULERA
4 — ORIPEAU
5 — MET LIRAIENT
6 — IRE DIE TR
7 — TA DELIERA
8 — ISBA IR
9 — AMASSERA
10 — UBAC OURAL
11 — ERNEST NE VA
12 — SUCS ENTRAIS

HORIZONTALEMENT

1 — DOLOMITIQUES
2 — EPURERAS BRU
3 — CECITE BLANC
4 — OR DA CES
5 — NACELLE
6 — CIRAI LIMITE
7 — ETOURDIRA
8 — AIE SONT
9 — TILLIER SUER
10 — ERE ASER
11 — RIRENT RAVI
12 — ASA TRALALAS

L'Enéide
21, 21 h 30

L'Enéide, troisième épisode

L'évocation des aventures d'Enée continue devant Didon. Le héros raconte l'agonie de son père, Anchise, et comment, dans son délire, le vieil homme a vu une terre verte et hospitalière. Mais cette terre semble fuir devant les Troyens et Anchise meurt en mer, sans la sépulture honorable qu'il aurait méritée.

Malgré son amour pour Enée, Didon va faciliter son départ en lui fournissant le bois nécessaire à la construction d'un navire. Pourtant, leur lien ira en se resserrant et bientôt Enée vit avec la reine dans son palais à Carthage. Les compagnons d'Enée attendent sur la grève et, quand Didon leur propose de s'établir parmi les Phéniciens, ils refusent et rappellent à Enée sa promesse solennelle de les conduire jusqu'à leur lointaine patrie. Désespérée, la reine leur en indiquera la route, alors qu'Enée souhaite que son départ permette à Didon de reprendre en mains les destinées de son royaume.

Réalisée par Franco Rossi, cette production d'origine italienne met en vedette Giulio Brogi dans le rôle d'Enée et Olga Karlatos dans le rôle de Didon. Le narrateur est l'acteur français Pierre Vaneck et ce troisième épisode de **l'Enéide** sera présenté aux **Beaux Dimanches** du 21 septembre à 21 h 30.


L'Enéide



Second regard
21, 17 heures

L'Eglise et la révolution portugaise

Le dimanche 21 septembre à 17 heures, la télévision française de Radio-Canada présentera, dans la série **Second regard**, un film tourné en avril dernier au Portugal sur l'Eglise et la révolution portugaise, mais un film mis à jour en quelque sorte «actualisé», notamment par la présence en studio de Mgr Francisco Custodio Marques, aumônier de la JOC. Il sera interrogé par celui qui a fait la recherche pour le film en question, et qui d'ailleurs l'anime, Jean-Rock Roy. Mgr Marques discutera donc avec Jean-Rock Roy des événements survenus récemment au Portugal et il nous fera un blian de la situation.

Le monde suit avec inquiétude, depuis quelques semaines, l'évolution rapide de la politique portugaise, où les tensions se précisent en même temps que se définissent les courants d'opinion. Des observateurs se demandent en effet si le peuple portugais, après avoir renversé un régime d'extrême droite, pourra éviter la guerre civile sans tomber sous un autre joug, qui serait celui d'une dictature d'extrême gauche. D'ailleurs, quelle est la position de l'Eglise face à ce qu'on appelle, depuis le printemps dernier, la révolution portugaise? Plusieurs personnalités, qui apparaissent dans le film que nous verrons le dimanche 21 septembre à **Second regard**, exprimeront leur opinion sur les rapports de l'Eglise catholique ave l'Etat portugais ébranlé par les convulsions que l'on sait. Mentionnons parmi ces personnalités Mgr Antonio Gomes, évêque de Porto, Eloy Pinho, prêtre de Radio-Renaissance, organisme dont on a beaucoup parlé ces dernières semaines, un professeur de théologie, le Père Bento, un Dominicain, Luis De França; il y a aussi l'aumônier national de LOC, Rodrigo Mendes, et deux autres prêtres: Henrique Da Silva, curé, et Agustino Jardim, journaliste. Nous verrons égalemnet l'ancien Premier ministre, Vasco Gonçalvez. Nous entendrons le

Coup d'oeil radio-local

CKSB 1050

VENDREDI, 19 SEPTEMBRE

COLETTE DEVLIN: A son émission quotidienne à 13h30, Colette Devlin nous présentera une demi-heure consacrée au folklore. Ses invités seront Gaétane Breton, Richard Cyr et Raoul Roy.

PREMIÈRES: L'émission PREMIÈRES de cette semaine saura intéresser les amateurs de jazz. Cela peut paraître curieuse association d'idées, mais en regardant le générique de l'émission, on ne peut s'empêcher de la faire. En effet, la pièce à l'affiche sera "Bud Code Blues" de Gilles Archambault. Ayant un titre comme celui-là et pour auteur un mordu de la musique qui anime une émission de jazz à Radio-Canada tous les jours, la pièce devra certainement avoir quelque chose à faire avec le jazz. Pour savoir si on a gagné la devinette, il faudra écouter PREMIÈRES à 20h.

LA FEUILLAISON: La série d'émission sur la République populaire de Chine est finie et on s'embarque dans une autre série qui promet d'être tout aussi intéressante mais qui attirera sans doute un tout autre groupe d'auditeurs. La nouvelle série est une production de la Radiodiffusion Télévision belge intitulée: "Jeunesse en transition". La première des cinq émissions de cette série est intitulée: "La jeunesse, ça n'existe pas", et sera diffusée à 21h30.

LE PONT DES ARTS: Ceux qui s'intéressent au théatre pourront satisfaire leur curiosité en écoutant LE PONT DES ARTS de cette semaine. L'émission nous parviendra de Windsor. Trois animateurs de théâtre, un québécois et deux ontariennes, nous livreront les résultats d'une expérience qu'ils ont tentée auprès des jeunes francophones du sud-ouest ontarien. Ils nous parleront de la réponse des jeunes face au théâtre.

SAMEDI, 20 SEPTEMBRE

NOCTAMBULES: C'est le dimanche 28 septembre qu'aura lieu le grand tirage de la grande loterie olympique dans la grande ville de Winnipeg. Si vous avez un billet, vous pourrez rêver à ce que vous ferez après avoir gagné le gros-lot en écoutant les NOCTAMBULES samedi soir. Daniel Poulin a choisi pour thème l'argent, les fortunes et les millionnaires. Samedi soir vous pourrez donc faire de beaux rêves... Profitez-en avant que la réalité du dimanche 28 ne vous remette les deux pieds sur terre!

DIMANCHE, 28 SEPTEMBRE

ILS SONT DES NÔTRES: L'émission de cette semaine sera consacrée à une minorité à l'intérieur d'une minorité: les juifs sépharades. L'animateur Raymond Laplante s'entretiendra avec les membres de cette secte religieuse qui habitent Montréal.

GENS DE MON PAYS: Bernard Tremblay nous fera faire connaissance avec Madame François-Xavier Michaud, de Val Brillant dans le comté de la Matapédia. Petite-fille de Pierre Brochu, premier habitant de la vallée de la Matapédia, Madame Michaud nous parlera de son grand-père, de son enfance, des débuts de la colonisation dans la vallée, du mode de vie des premiers habitants dans la vallée, etc. Elle est encore très active, et, à 75 ans, fut présidente régionale et nationale de l'association féminine d'éducation et d'animation sociale. C'est à 17h20.

SINE QUA NON

Si vous comprenez ça, ne le dites à personne... car ça indiquerait que vous êtes probablement de la génération de ceux qui apprenaient le latin... et ça ce n'est pas la génération d'aujourd'hui. Pour les non-initiés, disons que une chose "sine qua non" en est une dont on ne peut se passer. Et on a osé donner ce nom à une émission musicale... quelle présomption, allez-vous dire. Mais ça peut s'entendre de deux façons: soit que vous ne pouvez vous passer de l'émission ou que l'émission ne peut se passer de vous. Disons que c'est un peu des deux. En tous les cas, vous vous devez de donner à cette émission l'honneur de votre audition. On vous y présente un choix de musique sensationnelle d'un genre qui plaira tant aux jeunes qu'à ceux de la dernière génération du latin. C'est Christian Leroy qui anime l'émission avec l'humour particulier qu'on lui connaît. La musique abonde, les commentaires sont brefs et pleins de surprises, le tout est orchestré au rythme vivifiant du réalisateur Martin Cloutier. On parle aussi de recourir aux services de correspondants des diverses régions pour se tenir au courant des activités "jeunes" à travers la province. Somme toute, une émission à laquelle on risque de s'attacher.

Rencontres
jeudi 25 septembre à 23 heures.

chef du parti communiste, Alvaro Cunhal; Mario Soares représentera le parti socialiste. La plupart de ceux qui dans ce film se sont prononcés sur la situation politique du Portugal ont joué un rôle important dans les événements qui s'y sont produits depuis avril.

En plus d'assister à la liquidation de ses colonies, le Portugal doit renoncer aujourd'hui à une certaine idée de l'ordre qui, selon les experts, l'a maintenu trop longtemps comme en retrait du monde contemporain. Quoi qu'il en soit, on a l'impression, du train où vont les choses, que dans ce petit pays tout le monde cherche une démocratie qui se cache de mieux en mieux. D'un autre côté, le refus d'un grand nombre de catholiques de se laisser soviétiser est un facteur capital dans l'appréciation de la politique actuelle de Lisbonne.

Si vous désirez vous faire une juste idée de ce qui se passe au Portugal depuis six mois au point de vue religieux et politique, voyez **Second regard** le dimanche 21 septembre à 17 heures, sur la chaîne française de Radio-Canada.

L'animatrice Madeleine Poulin présentera l'émission.

Réalisation: Roger Barbeau.

Script-assistante: Pierrette Johnson.

Jean-Rock Roy



Gustavo Gutierrez, théologien de la libération

Exceptionnellement le jeudi 25 septembre à 23 heures, la télévision française de Radio-Canada présentera, dans la série **Rencontres**, le théologien péruvien Gustavo Gutierrez, aumônier des étudiants dans son pays.

Gustavo Gutierrez, qui sera l'hôte de Marcel Brisebois, est considéré comme le chef de file des théologiens latino-américains, de ceux en tout cas qui ont mis l'accent, ces dernières années, sur la libération de l'homme à travers le Christ.

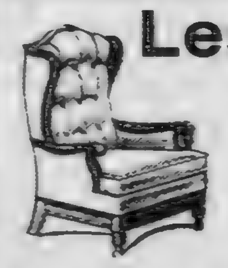
Il est l'auteur de *Théologie de la libération*, ouvrage dans lequel on lit cette phrase qui est tout un programme: «L'annonce de l'Evangile, faite de l'identification avec le pauvre, appelle et rassemble une Eglise solidaire des classes populaires du continent...» La pensée de Gutierrez n'exclut pas les «ruptures» et les «réorientations» dans l'Eglise actuelle. Elle est une radicalisation du christianisme, une redécouverte qui rend nécessaires de «nouvelles expériences dans la tâche d'évangélisation», et suppose des «manières différentes d'être présent au monde populaire au-delà de toute rigidité institutionnelle». La théologie de Gustavo Gutierrez est aussi un remarquable effort de compréhension du monde actuel, où la justice et l'amour, estime-t-il, doivent se réaliser, sans quoi il sera bien difficile de croire au message chrétien. Car pour le théologien péruvien le grand péché est celui de l'injustice. Et il se demande si l'on peut vivre chrétiennement aujourd'hui sans s'engager en faveur des pauvres et des opprimés.

Marcel Brisebois interrogera donc Gustavo Gutierrez sur sa doctrine de la libération, au cours de l'émission **Rencontres**, sur la chaîne francaise de Radio-Canada **le jeudi 25 septembre à 23 heures.**

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.







Les Grands Films
le jeudi, 20 h 00

Les prochains films à l'affiche

Le jeudi à 20 heures, **Les Grands Films** offrent aux cinéphiles une sélection des meilleurs longs métrages tirés du répertoire mondial des dernières années. Tous les genres sont réunis à l'enseigne des **Grands Films**, réalisés par des cinéastes de renom et interprétés par des comédiens de calibre international. Au calendrier des productions prévues à l'horaire de cette série prestigieuse, les téléspectateurs verront:

«La Gammick»
(le 18 septembre)
Film de Jacques Godbout, avec Marc Legault, Gilbert Chénier et Dorothée Berriman. Ignorant les ordres de la pègre, un jeune voyou obtient un contrat très alléchant.

«Le Silencieux»
(le 25 septembre)
Policier de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura, Suzanne Flon, Léo Genn et Léa Massari. Un physicien est mêlé au grand échiquier de l'espionnage.

«Etat de siège»
(le 2 octobre)
Drame social réalisé par Costa-Gravas, avec Yves Montand, Renato Salvatori et Jean-Luc Bideau. S'inspirant d'un incident autentique, le cinéaste recrée l'enlèvement de deux diplomates dans un pays d'Amérique du Sud. L'un d'eux, Américain, est accusé par ses ravisseurs d'avoir entraîné les policiers du pays à des méthodes de répression et de torture.

«Les Feux de la rampe»
(le 9 octobre)
Film de Charlie Chaplin tourné aux Etats-Unis en 1952. Pour une part autobiographique, le film se déroule avant 1914, dans ce milieu des music-halls anglais où se forme alors le jeune Chaplin. Avec Claire Bloom et Buster Keaton.

«Robbery»
(le 30 octobre)
Film policier réalisé par Peter Yates, avec Stanley Baker, Joanna Pettet et James Both. L'affaire du vol du train postal Glasgow-Londres.
(le 6 novembre) à communiquer.

«Nevada Smith»
(le 13 novembre)
Western réalisé par Henry Hathaway, avec Steve McQueen, Karl Malden et Brian Keith. Un jeune métis, Max Sand, recherche trois hommes qui ont massacré son père et sa mère.

«Tora! Tora! Tora!»
(le 20 novembre)
Film d'espionnage de Richard Fleisher, avec George MacReady, So Yamamura et Martin Balsam. L'attaque surprise d'un commando japonais sur Pearl Harbor.

«Le Mystère Andromède»
(le 4 décembre)
Drame de science-fiction réalisé par Robert Wise, avec Arthur Hill, David Wayne, James Olson et Kate Reid. Un satellite artificiel revient sur terre, porteur d'un virus qui détruit la population d'un village du Nouveau Mexique.

«Sierra Torride»
(le 11 décembre)
Western réalisé par Don Siegel, avec Clint Eastwood et Shirley McLaine. Le mercenaire Hogan et l'intrigante soeur Fara forment une équipe hors pair pour défendre les partisans mexicains contre les troupes françaises de l'empereur Maximilien.

«L'Assassinat de Trotsky»
(le 18 décembre)
Film de Joseph Losey, avec Richard Burton, Alain Delon et Romy Schneider. En 1940, l'attentat contre la vie du révolutionnaire russe exilé au Mexique.

Les grands films
jeudi 25, 20 h 00

«Le Silencieux»

Après avoir travaillé en Russie pendant plusieurs années, le physicien Tibère est récupéré par les services secrets britanniques qui ont besoin de lui pour identifier deux traîtres. De mauvaise grâce, Tibère consent à le faire, mais se sait marqué ensuite par ses anciens employeurs soviétiques. Il retourne en France en échappant à divers attentats et cherche à survivre en provoquant l'arrestation d'un important espion russe dont la personne pourra ensuite servir de monnaie d'échange contre sa vie.

Ce film de Claude Pinoteau, est le premier long métrage d'un excellent technicien. L'utilisation des décors, le rythme des séquences en sont le témoignage. La direction d'acteur est aussi remarquable. Lino Ventura fait une de ses meilleures créations, il est sobre, tendu, étonamment nuancé dans un jeu presque rigide. Les seconds rôles sont tous parfaitement tenus par Léa Massari, Suzanne Flon et Léo Genn.

Ce drame d'espionnage de haut calibre vous sera présenté aux **Grands films**, le jeudi 25 septembre à 20 heures à la chaîne française de Radio-Canada.

Le Silencieux



Cinéma canadien
mercredi 24, 23 heures

«La Lunule»

Une prostituée, Elisabeth, est trouvée morte après être tombée du toit d'une maison de rapport de Montréal. Elle porte au cou une croix renversée et tient dans sa main serrée une lunule. L'inspecteur Henderson, chargé de l'enquête, doit décider s'il s'agit d'un suicide ou d'un meurtre. Il opte pour la deuxième hypothèse, surtout lorsqu'il est attaqué par de mystérieux assaillants et que de nouvelles morts sanglantes se produisent. Il arrive à découvrir que la mort d'Elisabeth est reliée à une messe noire faisant partie d'un culte satanique dirigé par un certain Keerson.

Ce drame policier a été réalisé par le canadien anglais, Harvey Hart, d'après le roman de John Buell. Les principaux interprètes de ce film sont: Karen Black, Christopher Plummer et Yvette Brind'amour qu'on ne voit malheureusement pas assez souvent au cinéma.

Le suspense est bien mené, la mise en scène utilise habilement un montage faisant alterner le passé et le présent et l'interprétation des comédiens s'avère très solide dans l'ensemble. C'est en somme un bon divertissement pour tous les amateurs de roman policier et de sociétés secrètes. **La Lunule** vous sera présenté au **Cinéma canadien, le mercredi 24 septembre à 23 heures, à la chaîne française de Radio-Canada.**

La Lunule



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 20 septembre au 26 septembre



SAMEDI 20 septembre

- 9:00 SESAME
- 9:30 ROQUET BELLES OREILLES
- 10:00 VERS L'AVENTURE
- 10:30 FIFI BRINDACIER
- 11:00 EMILE
- 11:30 JOHN L'INTREPIDE
- 12.00 HEROS DU SAMEDI
- 13:00 BASEBALL DU SAMEDI
- 16.00 BAGATELLE
- 17:00 SPORTHEQUE
- 18:00 LISE LIB
- 19:00 CIRQUES DU MONDE
  "Cirque de Billy Russel"
- 20:00 BOOK OF ART
  "Giotto"
- 20:30 TEMOIGNAGES
- 21:00 TELEJOURNAL NATIONAL
- 21:15 NOUVELLES DU SPORT
- 21:30 FOOTBALL CANADIEN
  Montréal vs Vancouver
- 24:00 CINEMA
  "La tombe de Ligéia". Drame d'horreur avec Vincent Price.

DIMANCHE 21 septembre

- 9:00 SESAME
- 9:30 LES CONTES DE LA RIVE
- 9:45 L'EVANGILE EN PAPIER
- 10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
- 11:00 CONCERTO
- 11.30 CINE MAGAZINE
- 12:00 LA SEMAINE VERTE
- 13:00 FOOTBALL AMERICAIN
  Minnesota vs San Francisco
- 15:30 FESTIVAL DE JAZZ
- 16:00 D'HIER A DEMAIN
  "Henry Miller poete maudit"
- 17:00 SECOND REGARD
- 18:00 LA QUESTION
- 18:30 LE TELEJOURNAL
- 18:40 NOUVELLES DU SPORT
- 18:50 19e SIECLE ROMANTIQUE
- 19:00 LA PETITE PATRIE
- 19:30 BEAUX DIMANCHES
  "Monsieur B" reçoit Emmanuelle et Lyne Renaud
- 20:30 BEAUX DIMANCHES
  L'ESPAGNE
- 21:30 BEAUX DIMANCHES
  "L'Enéide", feuilleton en six épisodes d'après le poème de Virgile.
- 22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
- 22:45 SPORTS DIMANCHE
- 23:00 CINE CLUB
  "LA RUEE VERS L'OR"
  avec Charlie Chaplin

LUNDI 22 septembre

- 9:15 LES ORALIENS
- 9:30 100 TOURS DE CENTOUR
- 9:45 EN MOUVEMENT
- 10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
- 10:15 AU JARDIN DE PIERROT
- 10:30 CONSEIL EXPRESS
- 11:00 RECETTES DE JULIETTE
- 11:30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
- 12:00 CHER ONCLE BILL
- 12:30 LES COQUELUCHES
- 13:30 LE TELEJOURNAL
- 13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14:30 CINEMA
  "LE SOLITAIRE PASSE A L'ATTAQUE"
  Drame d'espionnage avec Roger Hanin et Jean Lefebvre
- 16:00 BOBINO
- 16:30 FANFRELUCHE
- 17:00 COSMOS 1999
- 18:00 CE SOIR
- 18:30 CE SOIR AU MANITOBA
  Avec Georges Paquin et Daniel Poulin
- 19:00 QUELLE FAMILLE
- 19:30 JO, MAGAZINE OLYMPIQUE
- 20:00 Y A PAS DE PROBLEME
- 20:30 AVEC LE TEMPS
- 21:00 TELE-SELECTION
  "UNE COLLECTION IMPRESSIONNANTE"
  avec George Peppard dans le rôle de Banacek
- 22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
- 22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
- 23:00 EN TANT QUE FEMMES
  "LE TEMPS DE L'AVANT"
- 24:00 SCHULMEISTER, ESPION DE L'EMPEREUR

MARDI
23 septembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 NANNY
12:00 MON AMI BEN
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LE SEUIL DU VIDE''
Science-fiction avec Jean Servais et Odette Duc
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 RUE DES PIGNONS
20:30 FOOTBALL CANADIEN
Alouettes de Montréal vs Eskimos d'Edmonton
23:00 TELEJOURNAL NATIONAL
23:15 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:30 LA P'TITE SEMAINE
24:00 LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE

MERCREDI
24 septembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
12:00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''ONZE HEURES SONNAIENT''
Drame avec Lucia Bose
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 VIVRE ET SURVIVRE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 BASEBALL
Expos vs Cardinals
21:30 DESTINATION MONDE
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA CANADIEN
''LA LUNULE'' Policier avec Karen Black et Christopher Plummer

JEUDI
25 septembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 QUENTIN DURWARD
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''FRATERNELLE AMAZONIE''
Documentaire
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17:00 LASSIE
17:30 LE MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
19:30 TRAVAIL A LA CHAINE
20:00 GRANDS FILMS
''LE SILENCIEUX''
Drame d'espionnage avec Lino Ventura et Suzanne Flon
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 RENCONTRES
invité: Gustavo Gutierrez, théologien de la libération
23:30 PROPOS ET CONFIDENCES''
24:00 CINEMA
''L'HOMME A LA JAGUAR ROUGE''. Drame policier avec George Nader

VENDREDI
26 septembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI:
14:30 CINEMA
''LE SECRET DE JOSELITO''
Mélodrame avec Joselito Jimenez''
16:00 BOBINO
16:30 BIDULE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 HORS SERIE
''Ardéchois, coeur fidèle''. Série de six épisodes basée sur des faits vécus. (3e partie).
21:30 SCIENCE REALITE
22:00 DOSSIERS
''La santé mentale''. (4e partie)
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
''UNE CERTAINE FAÇON D'AIMER''
Comédie avec Elliott Goulo et Brenda Vaccaro

Lorette



Patricia Lansard, fille de M. et Mme Isidore Lansard, et Michel Gauthier, fils de M. et Mme Denis Gauthier, se sont épousés le 9 août en l'église de Lorette. Les nouveaux mariés habiteront Lorette.

Les activités se continuent toujours à Lorette.

L'équipe de "Lorette Braves" ont participé au tournoi de balle molle qui a eu lieu le dimanche 7 septembre à l'Ile-des-Chênes. Félicitations à notre équipe qui fut victorieuse, remportant le 1er prix: $100.00.

* * *

Une rencontre pour toutes les personnes intéressées au cours de mini-coiffure et broderie liquide eut lieu dimanche le 14 septembre à Lorette. Environ trente personnes se sont inscrites pour ces deux cours. Le cours de mini-coiffure débutera le mardi, 23 septembre. Le cours de broderie liquide débutera le lundi, 22 septembre et se terminera vers le 25 novembre. Ces cours seront offerts à l'école secondaire et donnés par Mme Louis Régnier et Mlle Lida Landry respectivement.

La présidente du comité culturel de Lorette, ainsi que son exécutif tiennent à remercier les personnes qui se sont rendues pour s'inscrire. Un merci spécial à Mme Blanche Bohémier pour le petit goûter.

Soyez attentifs au journal et—ou au bulletin pour toute information concernant les cours et les activités culturelles offerts cette année.

Nous offrons nos sincères condoléances aux familles Racine à l'occasion du décès subit de Adonias Racine survenu le 8 septembre 1975. Les funérailles eurent lieu le jeudi 10 septembre à 7 heures du soir, en l'église de Lorette.

Le samedi, 6 septembre 1975, quatre membres du Club d'Age d'Or se sont rendus à Saint-Pierre à la vente de pâtisseries. Marius Lacasse, Flavie Chèvrefils, Blanche Gauthier et Rosa Therrien. A notre surprise, tout avait été vendu très vite. Mais nous avons bien joui de la rencontre des personnes âgées du Manoir Saint-Pierre. Nous garderons un bon souvenir du chaleureux accueil de ces dames réceptionnistes: Mmes Agnès et Eddie Hébert, Théophile et Léopold Turenne, Amédée Fontaine, Mlle Carrière et d'autres encore.

Visite des chambres qui sont sur le même principe que celles du Foyer de Lorette, quoique un peu plus grandes que les nôtres. Il y a une belle grande cuisine avec commodités. Nous y avons acquis des idées pour l'agrandissement du Foyer de Lorette. Elles nous ont gracieusement donné une tasse de café avant notre départ. Puis cinq délicieuses "Galettes de Métis" ont été déposées sur la table pour chacune de nous. N'est-ce pas que c'était très gentil de ces dames de nous voir partir en emportant quelque chose de la vente de leurs pâtisseries. Nous leur offrons nos meilleurs remerciements encore une fois par la "Voix de LA LIBERTE" de ce mémorable après-midi. Ce n'était pas fini — on voulait visiter le "Centre Sabourin", quoique c'était samedi; M. Marcel Côté et Mme Garand se sont rendus à notre désir et on nous donna des renseignements qui pourraient nous être utiles plus tard — On parle d'en avoir un à "Lorette" mais quand? Ce n'est pas le besoin qui manque... c'est plutôt le développement du sens culturel à la population. Toujours est-il que nous avons trouvé le "Centre" très pratique pour tous les âges.

Merci à M. Marcel Côté et à Mme Garand pour leur bon accueil.

Rosa Therrien

STE-AGATHE

OUVERTURE DU "CHALET SAINTE-AGATHE"

Bienvenue aux parents, amis et connaissances à la grande ouverture de notre "Chalet Sainte-Agathe" le 18 septembre à 2h00 p.m.

C'est un événement attendu depuis bien longtemps. Nous espérons vous voir tous en ce jour tant désiré.

Avis aux Filles d'Isabelle du Manitoba

Notre congrès annuel aura lieu à Saint-Malo le dimanche 21 septembre, à 2 heures de l'après-midi, à l'école élémentaire. Bienvenue nous vous attendons en grand nombre.

Anita Poiron
Régente Provinciale

Powerview

Le 3 septembre, à l'hôpital de Pine Falls, est décédé M. Joseph Turcotte, âgé de 79 ans. La dépouille mortelle fut exposée, pour les prières, vendredi soir, en l'église de Notre-Dame-du-Laus et la messe des funérailles fut célébrée samedi, le 6, par M. le curé Paul Gagné. M. Turcotte était résident de Powerview depuis 1949, et fit sa grande part pour l'incorporation du village de Powerview dont il fut le premier secrétaire, poste qu'il occupa pendant 16 ans. Les porteurs étaient 4 anciens maires de Powerview: Messieurs Stan Lazaruk, H. Richardson, Paul Sherstone, René Papineau et Albert Desautels et Richard Kemball. L'inhumation eut lieu au cimetière de Pine Falls. Il laisse dans le deuil son épouse (née Eugénie Tissot), une fille (Mme Rémi Dean), trois petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Nos plus vives sympathies à la famille.

* * *

M. Joseph Poirier de l'Ile-du-Prince-Edouard a rendu visite à Mme Camille Sainte-Croix et ses autres nièces du Manitoba.

Mme Walter Parke et Victor Parkes eurent le grand plaisir de recevoir leur soeur et beau-frère (Mme et M. Mikosek) de Manchester, Angleterre. Ils visitèrent d'autres amis et se dirent très enchantés de leur premier voyage au Canada.

* * *

Le 2 septembre, la gent écolière reprenait le chemin de l'école pour entreprendre 10 mois de travail ardu. Les élèves sont plus nombreux que l'an passé. Suit la liste des instituteurs et institutrices qui ont charge de nos enfants: Mme L. Mysak, la maternelle; Mlle Donna Winzinowich, grade 1; Mme Irène Dean, grade 2; Mme Ida Cooper, grade 3; Mme Darlene Cowie, classe modifiée; Mme Janice Paukavic, grade 4; Mme Lorette Larocque, grade 5; Soeur Thérèse Benoît, grade 6; M. Randy Loeb, grade 7, langage et art, 7 et 8, culture physique (garçons) 8 et 9; Mme Eunice Cyr, mathématiques (grades 8 et 9), histoire (grade 9), français (8 et 9); M. Linden de Marco, anglais (11 et 12), langage et art, (7 et 9); Soeur Pauline Ménard, art, (7, 8, 9, 10 et 11), science sociale (8 et 9), éducation religieuse (8 et 9); M. Tom Paukavic, culture physique (1 - 10), religion (7, 8, 9); M. Bill Furdyk, culture physique (garçons), géographie et histoire; Soeur Adelaïde Lautsch, anglais 100, 200 et 300, histoire 201; Mme Margarite Larson, comptabilité 202, dactylographie 202 et 102; M. David Parker, science 100, 101, 201, 301; M. John Janzen, science (grade 9); M. Perry Chochinov, science (grade 8), mathématiques (grade 9), mathématiques 101, 201 et 100; Mlle Carol Ann Zakula, français 100, 200 et 300 (grades 8 et 9); Mme Hortense Wilcott, classe spéciale; Sr Dorothée Bouvier, professeur de ressource; M. Lucien Laroche, assistant-principal; M. Louis Bourbonnais, principal; Mme Rita Lamoureux, aide; Mme Linda Grenier, bibliothécaire et Mlle Fay Tardiff, secrétaire.

A tous nos professeurs et élèves nous souhaitons bon succès durant l'année scolaire.

CONGRÈS ANNUEL DE LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

Comme c'est une année toute spéciale, — Année Sainte et Année Internationale de la Femme —, le 12e Congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques, ayant pour thème : "Femme et Société", aura une signification et une tournure tout à fait spéciales.

Retenez bien les dates : les 4 et 5 octobre prochain, à la Villa Maria, Saint-Norbert.

Venez nombreuses!

Saint-Eustache

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE

par Léon Ménard, c.s.v.

Institutrice d'avant-garde

Nous sommes sûrs que vous la reconnaîtrez cette institutrice d'avant-garde. Qui est-elle? Elle est canadienne-française, de petite taille et native de Letellier, Man. D'une piété profonde et éclairée, elle est arrivée optimiste et enthousiaste au couvent de Saint-Eustache dans les années '40. Elle avait de la gravité, du sérieux et de la gaieté. Dans toute sa personne, c'était surtout la finesse qui la caractérisait. Elèves de l'époque, vous étiez des privilégiés. Elle vous a laissé des souvenirs charmants. Soulignons le fait qu'elle a été l'une des trois fondatrices du couvent de Fort Frances, Ont. C'était en 1914. Elle n'avait alors qu'un an de profession. Pouvez-vous dire qui elle est maintenant? Vous l'avez reconnue... C'est nulle autre que Sr Marie Saint-Marcel (Anna Loiselle). Cette année marque son soixante-cinquième anniversaire d'entrée en religion. Nous lui présentons nos hommages et notre reconnaissance.

Confiance, joie et gaiété

Les tout-petits du temps se souviendront. Tout au début d'une année scolaire, Sr Marie Saint-Marcel s'ingéniait à créer avant tout une atmosphère de confiance chez les arrivants. Institutrice compréhensive, elle se rappelait que les enfants qui lui étaient confiés, quittaient pour la première fois le foyer familial et par le fait même une maman aimée. Aussi son premier contact avec les enfants était à base de bonté et de douceur. Dans sa classe, tous les élèves se sentaient désirés. Imitant l'exemple du Divin Maître, éminent éducateur qui laissait approcher les petits enfants, elle se laissait facilement approcher; elle était pour eux une véritable maman. Par une discrète manoeuvre, elle s'occupait des retardataires, des plus timides et ceux qui cherchaient toujours à se faire oublier sans préjudice de l'ensemble.

Objets qui ornaient sa classe

Les murs de sa classe portaient un crucifix à la place d'honneur, des statues ou images pieuses: figures sensibles des réalités invisibles qui sollicitaient les pensées des élèves et l'amour de leurs coeurs. Elle avait soin d'attirer l'attention des enfants sur ces objets pieux leur faisant remarquer que le vrai motif de leur présence n'est pas d'orner la classe. Elle ornait les statues du Sacré-Coeur, de la sainte Vierge, de saint Joseph spécialement pendant les mois qui leur étaient consacrés. A l'occasion de Noël, elle préparait une petite crèche dans un coin de sa classe. Moyen excellent pour impressionner vivement l'esprit et le coeur des enfants. Mais elle ne se contentait pas de monter la crèche, elle exposait surtout les leçons qui s'en dégageaient. Petits moyens, sans conséquence, diront peut-être certains avec un sourire sceptique.

Sa classe faisait toujours bonne impression. Elle était attrayante. Les gravures suspendues aux murs frappaient l'imagination. L'institutrice chevronnée y mettait des fleurs: plantes naturelles, fleurs artificielles. Les petits enfants aimaient les fleurs et leur sourire réjoui était sa récompense. Ses élèves se sentaient chez eux dans sa classe; ils s'apercevaient que tout avait été préparé à leur intention, dans le but de leur être agréable. Comme les oiseaux, avec elle, ses élèves aimaient à chanter et ils étaient ravis de faire connaître leur savoir. Elle s'émerveillait de l'effort de ses tout-petits; elle les applaudissait et les faisait applaudir par les compagnes et les compagnons. Elle organisait des rondes: "Savez-vous planter des choux — Sur le pont d'Avignon",etc., etc. Elle leur parlait souvent des animaux de la ferme et de tout ce qui les intéressait. Voir Sr M. Saint-Marcel prendre intérêt à tout ce qui tenait à coeur aux enfants, les attachait davantage à sa classe. Les enfants aimaient sa classe et ils s'y rendaient chaque jour avec joie.

Séance du premier semestre

Chaque année, chaque titulaire préparait un numéro pour la séance de Noël. N'ayez crainte les tout-petits de septembre avaient déjà grandi et commençaient maintenant à être de vrais écoliers. A plusieurs reprises, Sr M. Saint-Marcel leur avait parlé de l'Enfant-Dieu. Aussi, à caette occasion ses élèves chantaient. . . Un seul geste entraînait tout son petit monde. N'avait-elle pas d'ailleurs profité de mille et une circonstances de la vie courante pour donner un enseignement occasionnel, intéressé vivement ses élèves et donné à sa classe une allure plus vivante, moins conventionnelle? L'entendre raconter l'histoire du Petit Chaperon rouge à ses élèves de six ans était toujours agréable. Elle n'avait qu'à dire: "Mes enfants, je vais vous raconter une belle histoire" pour voir tourner vers elle des regards avides.

La 1ère communion

Sr M. Saint-Marcel créait chez ses élèves une bonne première impression. Les élèves dans leur naïve, mais implacable logique, se rendaient compte que leur institutrice pratiquait elle-même ce qu'elle enseignait aux autres: le respect et l'amour de Dieu. Dévouée, elle préparait ses élèves avec une grande pureté de coeur, une droiture de sentiments et un véritable amour pour le Dieu de l'Eucharistie... Elle était simple dans ses entretiens, parlait au coeur, faisait trouver pour ainsi dire aux élèves, par d'habiles questions, ce qu'elle voulait leur apprendre.

La mathématique

On dit souvent que pour plusieurs élèves, les succès futurs en mathématiques reposent sur la première année. Sr Marie Saint-Marcel allait lentement, elle avançait avec prudence. Elle ne pensait pas trop vite à l'abstraction. Elle employait toujours des objets ou des dessins pour représenter les nombres. Quand les enfants étaient prêts, ils abandonnaient d'eux-mêmes les objets s'ils n'en avaient plus besoin pour fixer leur idée. La matière enseignée, elle la revoyait journellement, ou du moins très souvent. On pourrait lui appliquer ce principe de pédagogie: "Gardons ce que nous avons péniblement acquis": l'enfant apprend vite, mais il oublie plus vite encore. . .

Sr Marie Saint-Marcel, il faut vous en remercier! Vous avez répandu l'éducation, l'avez fait aimer, l'avez rendue agréable aux enfants. Vous méritez notre admiration et notre respect. Votre soixante-cinquième anniversaire comme religieuse chez les Soeurs de Notre-Dame des Missions nous convie à la reconnaissance et à un hommage bien mérité. Nos chaleureuses félicitations!

Richer

Le souper paroissial de Richer aura lieu cette année le dimanche 28 septembre. On vous invite tous. Venez rencontrer vos parents et vos amis dans notre salle accueillante. Vous connaissez la réputation des cuisinières de Richer. Elle n'est pas surfaite, loin de là et nous serons à votre disposition dès 4 heures de l'après-midi.

• • •

Depuis la formation des grandes unités scolaires, les enfants de Richer, dès la septième année, devaient se rendre en autobus à Sainte-Anne pour leurs cours. Cette année, avec l'addition de trois petites "Huttes", on enseignera jusqu'à la neuvième année.

Les parents sont très reconnaissant à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à garder nos élèves chez nous.

La semaine prochaine M. Prescott me promet la liste des maîtres et le nombre d'enfants qui fréquentent notre école.

Sainte-Famille

M. l'abbé Raimbeault et le Comité de la paroisse lancent un urgent appel à l'occasion du **VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE.**

Envoyez-moi, s'il vous plaît, soit par écrit, soit par téléphone, vos noms et adresse, vous tous et toutes qui avez déjà résidé dans notre paroisse. Mon adresse est: Mme Eva L'Heureux, 539, rue Tremblay, Saint-Boniface, ou par téléphone au no 233-6582.

Faites-le au plus tôt, s'il vous plaît, afin qu'on puisse envoyer les cartes d'invitation avant le 29 novembre, jour de la fête.

Merci beaucoup d'avance.

Somerset

Lors d'une récente réunion du conseil d'administration de First Western Savings Association, Las Vegas, Nevada, E.-U., Mme Julie Anne Moon fut promue vice-présidente adjointe de l'Association. En plus de ses nouvelles responsabilités, Madame Moon continuera ses fonctions de directrice de la Division du Service d'Emprunts.

Mme Moon est la fille de M. Charles Labossière de Somerset, Manitoba. Elle est une graduée de l'Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, et débuta dans sa carrière chez Western Savings and Loan Association de Winnipeg.

Citoyens de seconde zone (suite)

droits des personnes âgées. Dix ans qui ont porté, il faut bien le reconnaître, certains résultats; en particulier, il semble que l'opinion se soucie de plus en plus des problèmes relatifs au vieillissement. Innombrables sont les enquêtes, les études, les projets concernant la préparation de la retraite. La gérontologie et la gériatrie ont fait certains progrès. De nombreux congrès ont été organisés, de plus en plus de chercheurs se penchent sur ce domaine pratiquement inexploré. Mais, la grande majorité des personnes âgées ne profite pas directement de ce nouveau courant d'intérêt. Des milliers de témoignages de citoyens âgés en font foi. Ils ressentent avec beaucoup d'amertume l'oubli dans lequel ils sont quotidiennement plongés, en particulier, lorsque leur vie professionnelle venant à se terminer, on les condamne, sans appel, à cette petite mort que constitue la retraite.

Aussi les recommandations de la déclaration de 1965 sont demeurées dans les faits pratiquement lettre morte. Mais si on examine, par ailleurs, la charte de l'O.N.U. de 1945 et si on la confronte à la réalité quotidienne que vivent la majorité des citoyens, on s'aperçoit très vite que les beaux principes humanitaires de liberté des peuples, de droit à l'indépendance, se heurtent également à une réalité souvent inhumaine caractérisée notamment par la toute puissance des forces économiques internationales devant lesquelles nos gouvernants se tiennent à genoux. Les injustices et les humiliations dont sont victimes les personnes âgées frappent les autres exclus de notre société avec autant de vigueur. Les marginaux, les chômeurs, les immigrants, les réfugiés, les illettrés, les handicapés de toute sorte, les femmes seules, sont logés à la même enseigne que nos aînés. On a dit que l'on pouvait juger du degré de civilisation d'un pays selon le respect qu'il porte à ses aînés. Nous sommes à ce titre, loin d'être civilisés. Cependant, il ne faut pas désespérer: Don Helder Camara affirmait récemment, malgré une censure qui n'arrive pas à le baillonner, qu'il est impossible d'arrêter le cours des idées. Ce prélat, qui s'exprime dans un pays où sévissent quotidiennement l'arbitraire, l'injustice et la torture, se trouve en butte à toutes les pressions, à toutes les menaces, et cependant rien ne peut le faire taire. Il proclame que la justice finira par triompher, il est souverainement confiant.

Je crois qu'il en est de même pour les personnes âgées. Elles ne se laisseront pas exploiter éternellement. Aujourd'hui peut-être elles semblent se laisser faire, mais demain sans doute, des citoyens actifs, opiniâtres, habitués aux luttes et aux pressions refuseront de se faire mettre au rancart, n'admettront pas de se laisser imposer une retraite brutale et absurde. Ce sera peut-être la nouvelle révolution, celle des citoyens, encore en pleine forme, conscients de leurs capacités, sachant refuser cette espèce de mort civile qu'une société sans âme impose arbitrairement à ceux qui atteignent un certain âge. C'est la génération actuelle des citoyens actifs qui devrait nous offrir un peu d'espérance, un peu d'optimisme! ■

(Dans Le Devoir)

MESSAGE

Si un jour
Tu as envie
De transmettre
Un message
Ne te laisse pas décourager
Par le pessimisme
L'indifférence
Le scepticisme
Ou la froideur
D'ici-bas
Si un jour
Tu as envie
De transmettre
Un message
Exprime-le
Malgré tout
Car
Il faut un message
Pour briser un peu
L'incommunicabilité glaciale du monde
Car un message
Est censé être livré
Etre transmis
Car ce que tu as
Tu le tiens de ceux qui ne sont plus
Alors ce que tu possèdes
N'est pas seulement à toi
Car ce que tu portes en toi
Appartient à tout le monde
Et doit être livré à tous.

JOAQUIM LUÍS DUVAL

Création d'un comité des communications air-sol.

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, vient d'annoncer la création d'un comité composé de cadres d'associations aéronautiques, de représentants de l'Association internationale des machinistes et des employés de l'industrie aéronautique et de fonctionnaires du Ministère spécialisés en matière de sécurité, lequel comité sera chargé de présenter un rapport au gouvernement sur la question de la sécurité aérienne en ce qu'elle a trait au bilinguisme dans les communications air-sol.

Ce comité se composera de représentants de l'Association du transport aérien du Canada (ATAC) de l'Association canadienne des pilotes des compagnies aériennes (CALPA), de l'Association canadienne du contrôle de la sécurité aérienne (CATCA), de l'Association canadienne des propriétaires et des pilotes (COPA), de l'Association internationale des machinistes et des employés de l'industrie aéronautique, du bureau des Services d'aéronautique du ministère québécois des Transports et du Ministère des Transports (MDT).

Les membres de ce comité seront:

ATAC, A. Morrison, R. Lefrançois; CALPA, K. Maley, J. Keenen; CATCA, M. Tonner, L. Doucet;COPA, J. Bogie, G. Taillefer; Association internationale des machinistes et des employés de l'industrie aéronautique, J. M. Roy, L. Du Cap; Services d'aéronautique du ministère québécois des Transports, Capt. L. Freund, D. Mallette; M. D.T., H. Finley, G. Foy.

On prévoit que les membres du Comité se choisiront un président et présenteront un rapport unanime à M. Walter McLeish, Directeur général de l'Aéronautique civile à Transports Canada, qui soumettra ses recommandations ainsi que le rapport au Ministre des Transports.

Les principes qui doivent guider le Comité chargé de conseiller le Ministère des transports sur une politique en matière de communications air-sol sont les suivants:

1. Proposer une politique réaliste en matière de communications air-sol, qui tiendra compte de la dualité linguistique du Canada tout en donnant la prééminence à la sécurité aérienne.

2. Considérant la sécurité aérienne comme leur souci commun et le plus important, les membres du comité consentent à rechercher une solution technique objective sans imposer d'idées préconçues ou de conditions préalables.

3. Conscient qu'un ou plusieurs rapports minoritaires saperaient probablement l'objectif de trouver une solution sûre et universellement acceptable, le comité essaiera de présenter le plus tôt possible un rapport unanime proposant des mesures urgentes à adopter par le Ministère des Transports.

4. Pendant que le comité sera à l'oeuvre et jusqu'à ce qu'une décision concernant son rapport ait été annoncée, les membres du comité et leur organisation respectives respecteront un moratoire sur toute déclaration publique à ce sujet et sur toute intervention ou menace d'intervention qui pourrait nuire au climat d'objectivité technique et professionnelle indispensable pour trouver une solution.

SAINT-NORBERT

Citoyens de Saint-Norbert et des régions avoisinantes

Aimeriez-vous vous divertir pendant les mois d'automne tout en vous instruisant?

N'hésitez pas, inscrivez-vous à l'un des cours que vous offre votre Conseil Régional de la S.F.M.

Le Conseil de Saint-Norbert se propose d'offrir les cours suivants :

- YOGA — (pour Hommes et Femmes)
- COURS DE COUVREPIEDS
- REMBOURRAGE (Upholstery) pour hommes et femmes
- LEADERSHIP
- DANSE FOLKLORIQUE pour
  - a) enfants de 4 à 7 ans
  - b) enfants de 8 à 12 ans

Pour plus d'informations, procurez-vous une fiche d'inscription, soit à l'arrière de l'église, ou à la Caisse Populaire de Saint-Norbert; vous y trouverez toutes les informations concernant le coût, l'instructeur, la date, etc...

Vous pouvez également appeler Mme Denise Dupuis au 269-3730 pour plus d'informations.

Se divertir tout en travaillant en groupe est très "l'fun", c'est pourquoi on vous encourage à vous inscrire.

N.B. Il y aura une courte description sur les cours de Leadership dans la prochaine rubrique de "La S.F.M. vous Informe".

La SFM vous informe

SOUTH JUNCTION/VASSAR

Le 8 septembre dernier avait lieu la 1ère réunion de l'année des représentants de la S.F.M. pour cette région.

Ce fut une rencontre joviale et positive et nous avons profité de cette occasion pour mettre sur pied plusieurs projets et activités.

Nous vous ferons connaître la liste de ces activités aussitôt que nous aurons obtenu les dates définitives à ce sujet.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter une année pleine de succès aux représentants qui font un travail formidable dans cette région du Sud.

Pierre Meunier,
Coordonnateur

ANNIVERSAIRES

des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Pierre Pelletier, Westmount Drive, St-Boniface	du 27 août
M. Gérard Cournoyer, Lorette	du 28 août
M. Adrien Gagnon, Saint-Pierre	du 30 août
M. Rhéal Teffaine, Baie Duluth, Saint-Boniface	du 1er sept.
M. Joseph Mousseau, rue Harper, Saint-Boniface	du 4 sept.
Sr Olive Halpin, rue Aulneau, Saint-Boniface	du 5 sept.
M. Pierre Huberdeau, Saint-Lazare	du 6 sept.
M. Lionel Carrière, rue Champlain, Saint-Boniface	du 11 sept.
M. Gérard Privé, rue Des Meurons, Saint-Boniface	du 13 sept.
M. Fernand Paquin, rue Lemay, Saint-Norbert	du 17 sept.
Dr Léonard Marcoux, rue St-Pierre, Saint-Norbert	du 18 sept.
Mlle Rita Lanthier, rue Heather, Saint-Boniface	du 21 sept.
M. Alexandre Huberdeau, Saint-Lazare	du 23 sept.
M. Léon Provost, Place Gaylene, Winnipeg	du 23 sept.
M. Cyrille Barnabé, Place Cabana, Saint-Boniface	du 24 sept.

Le Coin des Petits

Allo les amis!

Profitez des belles journées de septembre pour faire un tour dans les bois, ramasser des feuilles, des glands ... et peut-être jouer de la musique??

Bicolo!



COURRIER

Cher Bicolo,

Merci pour le joli disque. Je l'ai apporté à l'école pour le faire entendre à ma classe. Ils l'ont bien aimé.

Bientôt ce sera les vacances. Bonnes vacances Bicolo.

Ton ami,

Norbert Collet, 8 ans
Saint-Claude, Manitoba

Cher Bicolo,

Un cordial merci pour le livre que j'ai reçu. Je l'apprécie beaucoup. Ce qui me flatte le plus c'est l'honneur d'avoir gagné à ton concours.

Ton ami,

Gérald Delorme
Sprague, Manitoba



Qui aime les noisettes et les glands?

Dessine un gland dans ces pattes et colore ce petit écureuil.

MINI-MOT PERDU

MOT DE 6 LETTRES DESSIN

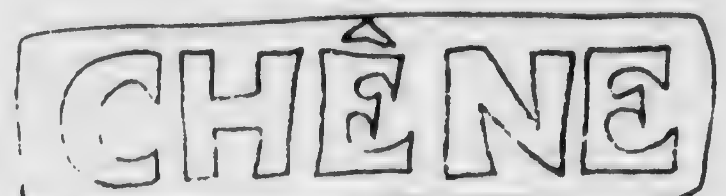
A
artiste
C
caricatures
carré
cernes
clair
coloration
contours
couleur
croquis
D
dessiner
E
ébauches
esquisse
études
F
finir
G
grand
L
libre
ligne
lois
N
nuance
O
ombre
P
pastel
pièces
R
rectifie
retouche
T
tablette
toile
trace

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	S	R	E	N	I	S	S	E	D	E	E
2	P	I	E	C	E	S	E	C	R	S	C	N
3	D	N	A	R	G	D	H	E	S	A	P	O
4	R	U	E	L	U	O	C	I	R	C	A	I
5	E	A	E	T	C	T	U	T	E	A	S	T
6	T	N	E	T	I	Q	A	R	R	R	T	A
7	O	C	L	F	S	B	B	C	U	R	E	R
8	U	E	I	E	L	I	E	O	I	E	L	O
9	C	E	O	E	L	R	T	N	M	R	A	L
10	H	Y	T	O	N	N	I	R	G	B	A	O
11	E	T	I	E	O	F	O	N	A	I	R	C
12	E	S	S	C	R	O	Q	U	I	S	L	E

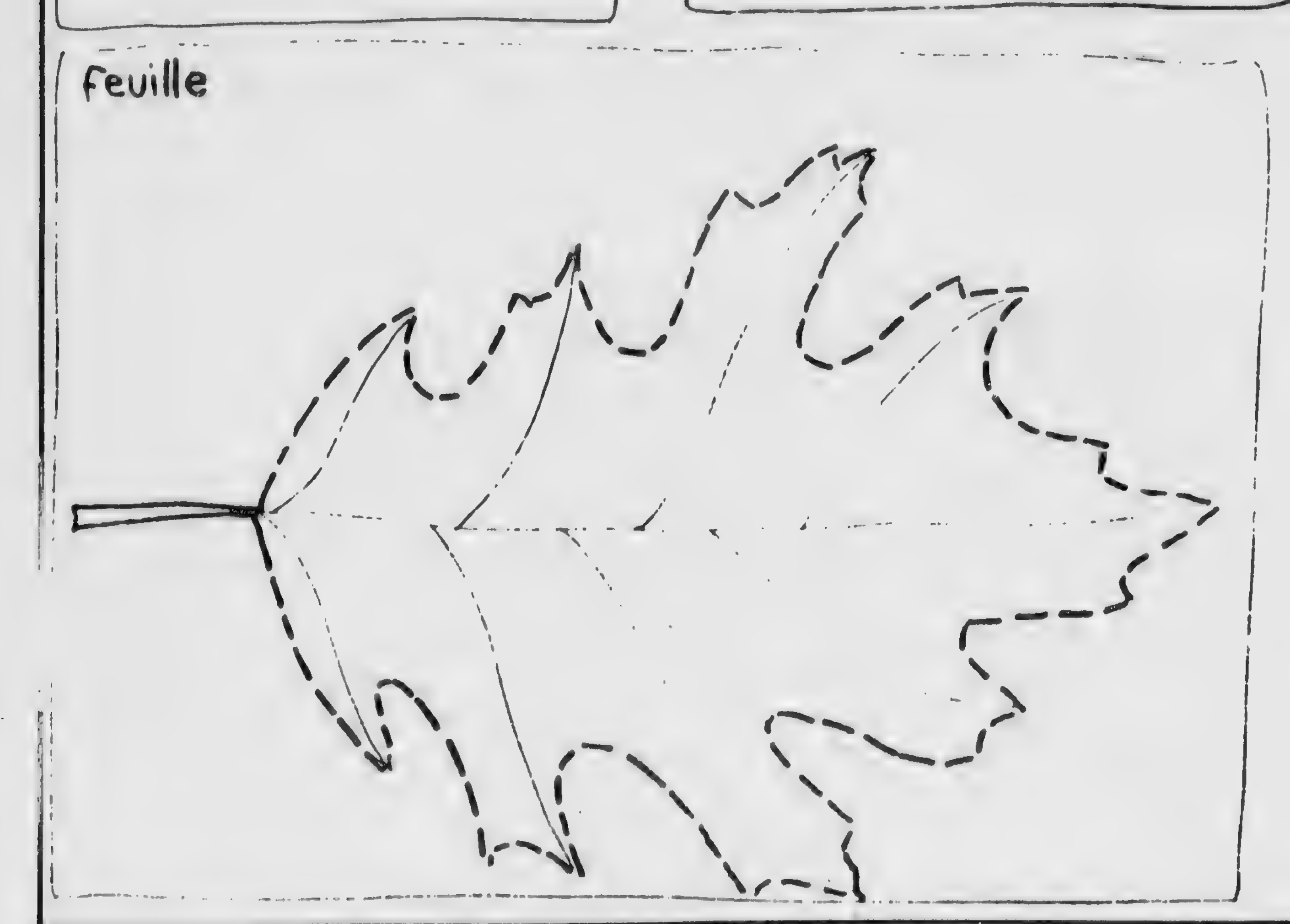
TRACE LA FEUILLE DU CHÊNE SUIVANT LES POINTILLÉS ET COLORE-LA.

LE FRUIT DU CHÊNE S'APPELLE UN GLAND.

FEUILLE D'AUTOMNE



AVEC DES CURE-DENTS OU DES ALLUMETTES DE BOIS – DE VIEILLES ALLUMETTES DÉJÀ UTILISÉES – (NE JOUE PAS AVEC LE FEU) CONSTRUITS DES PIPES, DES BONSHOMMES ETC.

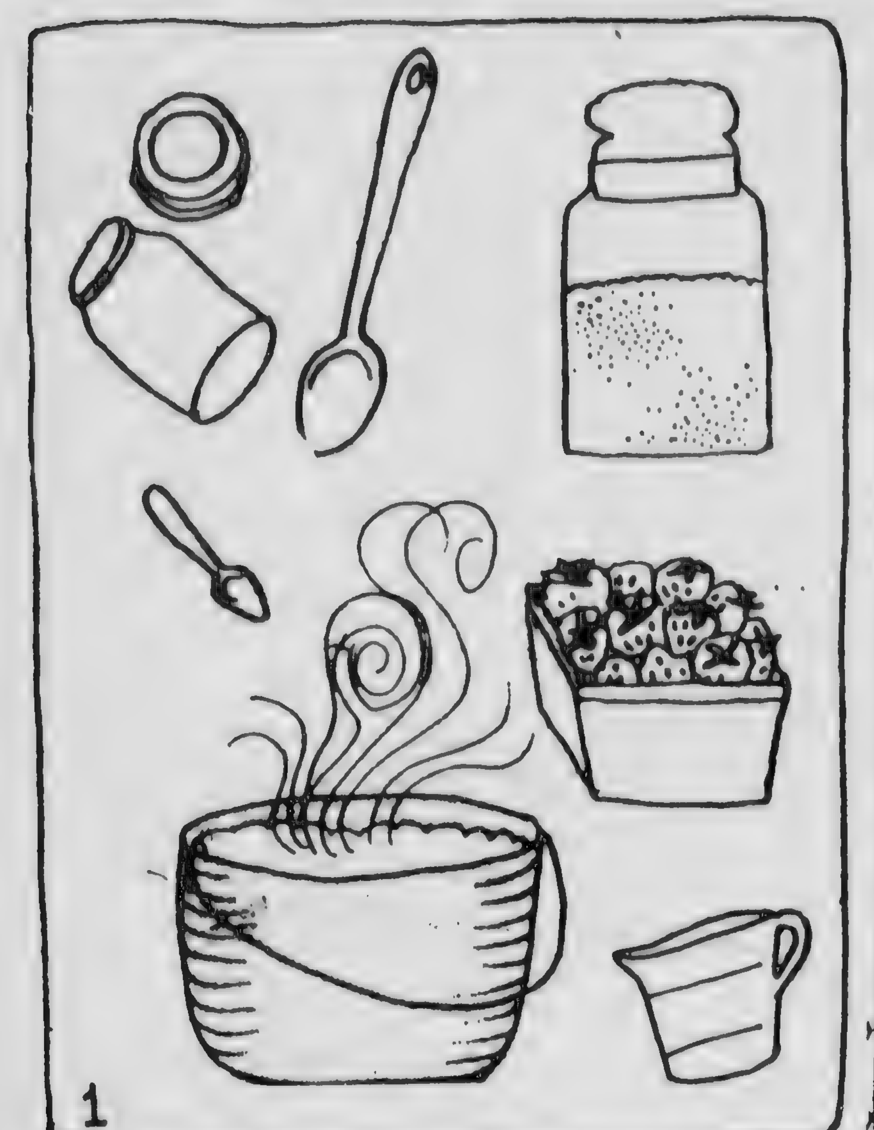




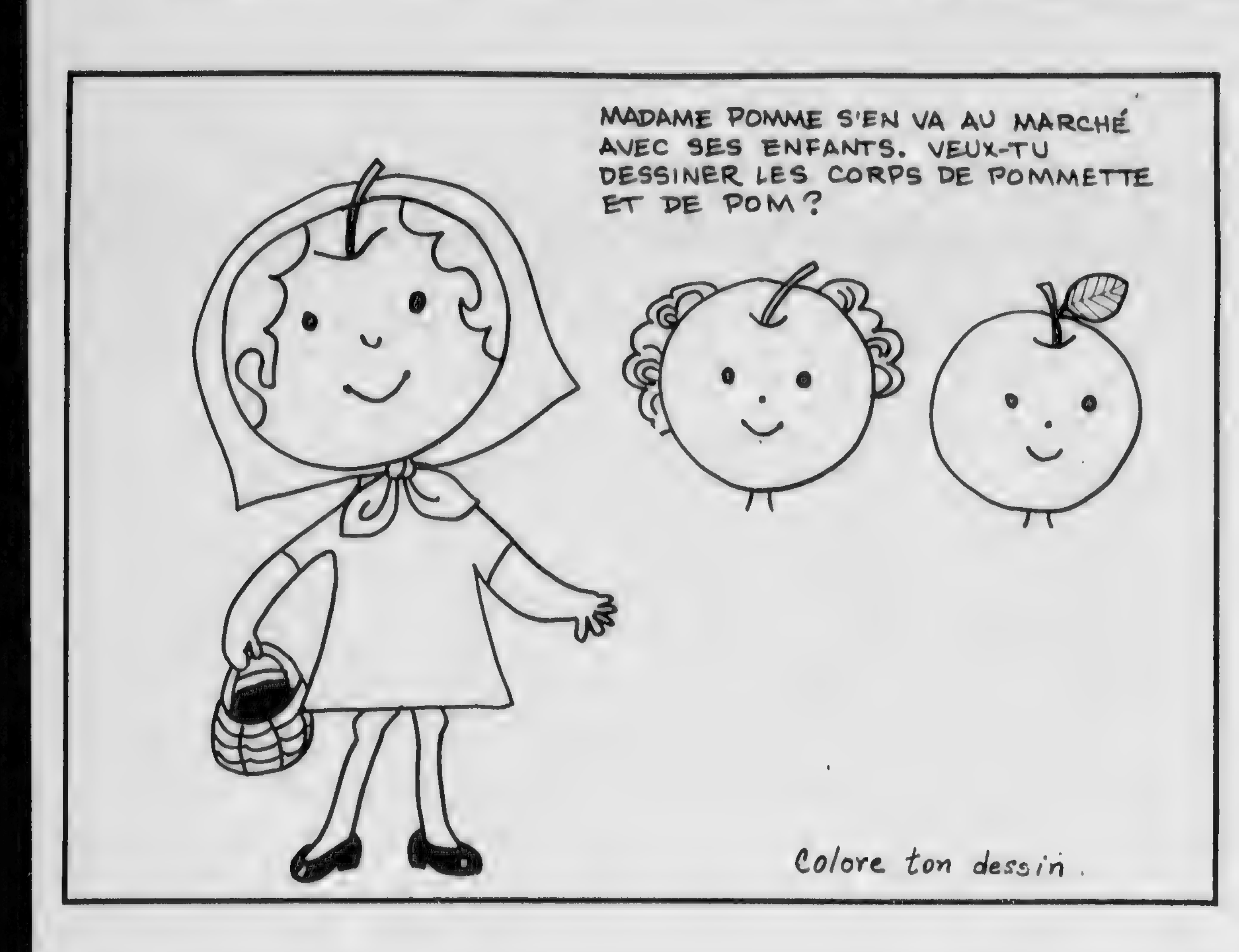


CHERCHE

AUJOURD'HUI ON FAIT DE LA CONFITURE. MANQUE-T-IL QUELQUE CHOSE DANS LE DESSIN 2?







BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2936 Brian Desjarlais, Saint-Laurent, Man.
2937 Jeffrey Desjarlais, Saint-Laurent, Man.
2938 Suzanne Cormier, Saint-Vital, Man.
2939 Shauna Beaupré, Dunrea, Man.
2940 Raymond Simard, Sainte-Anne, Man.
2941 Shelley Knook, Dunrea, Man.
2942 Robert Knook, Dunrea, Man.
2943 Joyce Dugas, Lorette, Man.
2944 Marc Mousseau, Saint-Boniface, Man.
2945 Diane Badiou, N.-D.-de-Lourdes, Man.
2946 Brenda Brunet, Letellier, Man.
2947 Ginette Lagimodière, Lorette, Man.
2948 Rita Boyer, Saint-Laurent, Man.
2949 Denis Godard, Saint-Claude, Man.
2950 Robert Gauthier, Matagami, P.Qué.
2951 Donald Malo, Aubin Road, Ontario

MEMBRE GAGNANT
No 2,521 — Serge Gaudreault, 7 ans
374, Place Cabana
Saint-Boniface, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Zoumbaza

"Hourra! j'ai finalement fini mon bateau volant", s'écria le professeur Zoumbaza. "Oh! que je suis savant. Assistant, Assistant, venez ici une seconde vous allez monter dans mon bateau et l'essayer.

— Très bien.
Crick, Crack, Boum...

— Oh! il est tout cassé. Mais enfin j'en ferai un autre.

— Hourra j'ai inventé quelque chose d'autre, dit le professeur Zoumbaza. Mais cet engin est comme un sous-marin; il va en-dessous de l'eau. Assistant!

— Oui.

— Venez essayer ma nouvelle invention.

— Je suis trop occupé, Allez-y vous-même.
Glou, Glou, Glou, Glou.
Et on n'entendit plus parler des inventions du professeur Zoumbaza.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ——————————
Adresse: ——————————
——————————
Code postal: ——————————
Ville: ——————————
Age: ———— Grade: ————

NÉCROLOGIE

À la mémoire d'Adélard Couture

L'abbé Adélard Couture n'est plus. Il a franchi le seuil de la maison du Père dans la nuit du mercredi, 10 septembre.

Tout au cours de sa vie, il a dû combattre plusieurs graves maladies qu'il a toujours supportées et endurées avec la foi qu'on lui connaissait. En dépit de cela son dévouement inlassable et sa force de caractère lui ont permis de servir noblement les siens tant au point de vue spirituel que matériel.

Né à Saint-Boniface le premier juin, 1900; il commença ses études à l'Ecole Provencher pour ensuite se rendre au Collège de Saint-Boniface. D'une famille de onze enfants il a tôt entendu son appel au sacerdoce.

De fait sa famille a donné à l'Eglise deux prêtres et deux religieuses. Soeur Louise du Carmel de regrettée mémoire et soeur Isabelle Marie toutes deux de la communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie ainsi que lui et son jeune frère l'abbé Gustave qui le devançait au Royaume des Elus, en 1973.

Une fois ses études classiques terminées Adélard faisait son entrée chez les Pères Blancs d'Afrique; cependant l'état précaire de sa santé l'obligeait, au bout d'un an, à renoncer à ce généreux désir: celui d'évangéliser ceux qui n'avaient pas encore entendu la voix du Seigneur.

Il opta dès lors pour le clergé séculier en poursuivant ses études théologiques au grand séminaire de Québec. En juin, 1926 Mgr Arthur Béliveau lui conférait les ordres sacrés.

On le retrouve, par la suite, dans plusieurs paroisses soit au poste de vicaire ou de curé à Saint-Jean-Baptiste, à La Broquerie, à Ile-des-Chênes à Sainte-Agathe, etc. — déjà à cette époque il s'occupait de la J.E.C., J.O.C., de scoutisme il tenait à former une jeunesse capable de prendre la relève. Nombreux sont ceux qu'il a si bien orientés; plusieurs se sont rendus à la Cathédrale pour lui offrir un dernier témoignage de reconnaissance.

La crise économique des années trente, qui avait porté un dur coup à la population tant urbaine que rurale, l'avait marqué. Il avait soif de justice sociale et dès 1934 il lançait ses cercles d'étude selon la formule du mouvement Desjardins. Il incitait les gens à s'entraider en adoptant le principe co-opératif.

Mgr Emile Yelle, l'archevêque d'abord, a vite reconnu les bienfaits de cette doctrine et lui a demandé en 1937 d'assumer une lourde responsabilité celle de fonder des Caisses Populaires dans chaque paroisse du diocèse. De plus il le nommait directeur diocésain de l'Action Catholique et des Oeuvres Sociales avec résidence à l'archevêché, poste qu'il occupa durant vingt-cinq ans. Son travail acharné a porté fruit et lui a valu la fondation de 38 caisses et de 10 co-opératives de consommation sans compter les co-opératives de production auxquelles il avait apporté son concours. Son catéchisme des caisses populaires a fait époque car il fut adopté par les caisses du Manitoba, du Québec, de l'Alberta, d'ailleurs.

Son oeuvre prolongera longtemps sa mémoire et en reconnaissance de son dévouement on lui a décerné plusieurs décorations, qu'il suffise de mentionner l'Ordre du Mérite Co-Opératif du Conseil Canadien de la Co Opération, la médaille d'or du Conseil de la Vie française en Amérique et la médaille d'argent du pape Jean XXIII.

Un clergé nombreux, plusieurs parents et amis venus de tous les coins de la province ont assisté à la messe des funérailles présidée par Mgr Antoine Hacault qui était assisté par nos seigneurs Maurice Baudoux et Aimé Decosse. L'abbé Léo Couture, curé de la paroisse a prononcé l'homélie.

L'abbé Adélard laisse dans le deuil un frère Jules et trois soeurs, soeur Isabelle Marie et mesdames Ernestine De Gagné et Jeanne Boivin.

Deuil chez les Oblates

Une de nos vénérables anciennes s'est éteinte doucement, sans agonie au matin du 8 septembre 1975, à l'infirmerie de la Maison Mère dans la 89e année de son âge et la 66e de sa vie religieuse.

Le cancer, qui la minait depuis longtemps eut enfin raison de sa constitution. C'est avec une grande résignation qu'elle accepta la mort et qu'elle la vit venir sans crainte, elle qui longtemps avait appréhendé l'heure de la rencontre avec son Créateur.

Il s'agit de Soeur François-Xavier (Eugénie Vanier), dont la Congrégation peut dire: "Celle-ci fut une vraie fille de Monseigneur Langevin".

Entrée au noviciat le 17 octobre 1907, elle émit ses premiers voeux le 18 avril 1910.

Elle fut mise à l'enseignement du français durant quelque temps, mais notre vénéré fondateur avait vite reconnu ses qualités d'administration et bientôt la plaça à la direction d'une maison. La majeure partie de sa vie religieuse la vit dans le supériorat. A l'été de 1920, elle fut appelée à prendre la direction du noviciat, poste qu'elle occupa jusqu'à l'été de 1926.

Par la suite, elle devint assistante générale et au 3e chapitre général de la Congrégation, elle fut élue à la direction de l'Institut pour un mandat de six ans, soit de 1939 à 1945.

A l'expiration de son terme, elle occupa différents postes jusqu'à ce que ses forces ne lui permirent plus aucune activité.

Retenue à l'infirmerie, Soeur François-Xavier ajusta sa vie à son nouvel état. Elle partageait son temps entre des lectures pieuses et la prière dont elle ne se lassait pas. C'est dans cet état que la mort vint la prendre, munie des derniers sacrements qu'elle avait reçus deux jours auparavant à sa demande.

Est-ce pour récompenser son désir du ciel que Marie vint la chercher le jour de sa Nativité et lui ouvrir bien grande les portes éternelles, aussitôt le fil de sa vie brisée?...

Nous en avons l'espoir.

"DANS UNE SOCIÉTÉ DE PURES INTELLIGENCES ON NE PLEURERAIT PROBABLEMENT PLUS, MAIS ON RIRAIT PEUT-ÊTRE ENCORE".

Voyage en Terre-Sainte et en Europe

Mlle Priscille Cormier et sa soeur, S. Jeanne Cormier de Grimshaw, Alberta, et M. Réal Lévêque, de Saint-Boniface, sont récemment revenus d'un voyage en Terre-Sainte et l'Europe à l'occasion de l'Année Sainte.

Le départ de Winnipeg eut lieu le 13 juillet, avec une semaine en Terre-Sainte. Là, les villes de Tel Aviv, Jérusalem, Accre, Natanya, Cana, Capharnaum, Bethléem, Nazareth et Jéricho furent visitées, bref, tous les lieux où le Christ a luimême marché.

Le tour comprenait 22 personnes dont la plupart du Québec. On sentait durant cette semaine un esprit de pèlerinage qui régnait dans le groupe, car la lecture fréquente de la Bible fut lue et méditée lorsqu'on visitait un lieu où le Seigneur avait passé. Aussi, chaque jour, la messe fut célébrée par un jésuite de Montréal, qui faisait partie du groupe. Peut-être la messe la plus touchante fut celle célébrée chez les Soeurs de Sion, au lieu même de la Flagellation.

Ensuite le voyage se continua par une semaine à Rome où le point culminant fut l'audience publique du Saint-Père. Le dernier mois, le voyage se poursuivit le long de la Riviera italienne, les villes de Florence et Venise, à travers la Suisse, Zunick et Genève, et en France, à travers la Riviera française, Nice, Lourdes et Paris. Les quatre jours à Lourdes furent très touchants surtout que c'était le pèlerinage annuel national de la France. L'arrivée à Winnipeg se fit le 21 août dernier.

Réal Lévêque

REMERCIEMENTS

Mme Joséphine Ferland et ses enfants désirent offrir leur profonde gratitude aux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur présence aux funérailles, cartes, envois de fleurs ou offrandes de messes lors du décès de M. Maurice Ferland. La famille remercie spécialement le R.P. Jean-Paul Aubry.

REMERCIEMENTS

La famille Auguste Godard désire remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Blanche Godard.

REMERCIEMENTS

La famille de l'abbé Adélard Couture désire offrir ses plus sincères remerciements aux personnes qui ont sympathisé avec elle, soit par leurs visites à l'hôpital ou par leur assistance aux funérailles. Un merci aussi au président de la concélébration, Mgr Antoine Hacault, assisté de Mgr Maurice Baudoux et Mgr Aimé Decosse; à M. l'abbé Léo Couture qui donna l'homélie; au cérémoniaire, M. Roland Lanoie; à l'animatrice du chant, Soeur Agathe Dorge; à la lectrice, Soeur Aline Morrissette; aux personnes qui mentionnèrent les intentions de prières, M. Roland Couture, pour les Caisses; M. Adrien Raimbault, pour les Scouts; Mme Germaine Roy, pour l'Action Catholique; aux servants, André Couture, Michel Desaulniers et Daniel Moquin; aux porteurs, MM. les abbés Ubald Lafond, Henri Perron, Fernand Desjardins, Odilon LaRochelle, Gérard Dionne et Joseph Choiselat. Un merci spécial aux dames du Centre Kiwanis qui ont servi le goûter, ainsi qu'à notre dévoué curé et cousin, l'abbé Léo Couture, qui, avec tout le talent qu'on lui connaît, a su faire de ces funérailles une cérémonie grandiose et impressionnante dont nous garderons longtemps le plus précieux souvenir.



LA VÉRITE

Toute iniquité est un péché, et il y a tel péché qui ne même pas à la mort.
(S. Jean, 5, 17)

A la douce mémoire de Antoinette et Louis-J. Trudell qui continuent à vivre dans nos coeurs.

APPRENDRE À NAGER

La division scolaire de Saint-Boniface No 4 lance le programme "Apprendre à nager" pour les élèves de la 3e et la 4e année. Le programme se tiendra à la piscine Bonivital en collaboration avec la Commission des Parcs de Saint-Boniface. Les élèves participant au programme recevront 10 leçons en 3e année et 10 leçons en 4e année.

Suivant une étude du programme auprès des autres divisions, il fut décidé d'offrir ce programme aux élèves des 3e et 4e années.

Le programme répond aux besoins particuliers de chaque élève. Ils sont donc groupés selon leur capacité aquatique. Une évaluation sur le progrès de chaque élève sera faite à la fin du cours.

Un programme de sécurité aquatique pour les élèves de 5e et 6e années a été offert ce printemps et sera renouvelé le printemps prochain. Les étudiants qui ont pris part au programme d'activités en plein air — du camping et du canotage — ont reçu des instructions spéciales pour cas d'urgence. Quelques règlements de base de survie:

a) la respiration artificielle
b) assistances secours (L'élève doit démontrer son habileté à employer plusieurs méthodes d'assistances secours)
c) nager sur place et s'orienter vers un lieu de sûreté
d) Sur-Res-Con (down-proofing)
e) l'emploi d'une veste de sauvetage.

Un des points culminants du programme a été de renverser un canot dans la piscine: ce qui a permis aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances.

L'horaire des programmes sera envoyé à chaque école prochainement. Voici les écoles en question:

Van Belleghem — Frontenac — Prendergast — Lacerte — Marion.

Les autres écoles de la division participeront au programme d'hiver.

●

L'ÉDUCATION (suite)

Entre temps, le Comité Central (l'ancien comité d'étude), qui est formé d'un représentant par école, reprendra ses activités à la fin de septembre afin de tracer son plan d'action pour l'année 1975-76. Les principales préoccupations du Comité Central seront de:

(1) suivre le cheminement du document présenté au gouvernement et d'exercer des pressions si c'est nécessaire;

(2) continuer la sensibilisation de la population franco-manitobaine;

(3) maintenir une collaboration étroite, déjà amorcée, avec l'Institut Pédagogique, le B.E.F. et la S.F.M.;

(4) Consolider l'organisation des écoles existantes et améliorer les programmes.

Toute personne qui désire consulter le document résultant de cette étude préliminaire peut en emprunter une copie en s'adressant à l'école maternelle de leur quartier ou à Hélène Roy, au 247-4068.

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée: vendredi midi

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50
(6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée: lundi midi

On demande

DESSINATEUR

Le MINISTÈRE DES MINES, DES RESSOURCES ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, Division des ressources minières, demande une personne dont les fonctions consisteront à tracer des cartes géologiques et géo-scientifiques complexes, des plans, des schémas, des tableaux, à être publiés selon des techniques spéciales de reproduction en deux tons et en couleurs. Les fonctions comportent aussi la collaboration avec des professionnels dans la préparation d'illustrations scientifiques.

Requis : Une douzième année d'un cours reconnu de dessinateur, plus quatre années d'expérience dont les deux dernières au niveau "Dessinateur 2".

SALAIRE : De $10,488 à $13,080 par année.

Poser votre candidature par écrit, en indiquant le numéro de concours 1132, le ou avant le 22 septembre 1975, à



ROOM 154, LEGISLATIVE BUILDING,
440 BROADWAY, WINNIPEG, MANITOBA R3C 0V8

DIRECTEUR de la MONNAIE DE WINNIPEG Succursale de la MONNAIE ROYALE CANADIENNE (société de la Couronne)

Le Directeur de la Monnaie de Winnipeg doit, sous l'autorité du Directeur général de la Monnaie royale canadienne, administrer l'usine de Winnipeg dont les installations, les plus modernes qui soient au monde, sont utilisées surtout pour frapper la monnaie.

FONCTIONS

- élaborer des plans permettant d'atteindre des objectifs d'ensemble
- superviser les opérations
- présenter les budgets et contrôler les dépenses
- mener des investigations afin d'assurer l'efficacité des opérations et présenter périodiquement des rapports sur la production, le personnel et les contrôles budgétaires.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Diplôme universitaire en ingénierie ou en administration des entreprises et antécédents de travail témoignant que le candidat a rempli de façon satisfaisante des fonctions de cadre supérieur dans l'industrie.
- Le candidat doit être bilingue ou être disposé, s'il est choisi, à apprendre la deuxième langue officielle.

TRAITEMENT

- L'excellent traitement initial pourra faire l'objet de négociations et sera déterminé en fonction de l'expérience et des titres et qualités. Importants avantages sociaux.

DEMANDE D'EMPLOI

Nous prions les candidats à ce poste de transmettre leur curriculum vitae, comprenant leur instruction, expérience et autres qualités à l'adresse suivante :

Le Directeur général
Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G8

LE COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE demande

- * une réceptionniste
- * une personne pour la cafétéria

S'adresser au : Directeur du Personnel
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

ON DEMANDE

Serveuses de restaurant midi et soir. Se présenter en personne entre 2 heures et 4 heures p.m. au Red Lantern Steak House, 302, av. Hamel, Saint-Boniface. Ne pas téléphoner s'il-vous-plaît.



DISTRIBUTEUR DEMANDÉ

Burgess
Mallory
Westinghouse

On demande une personne compétente, homme ou femme, pour la distribution des films et autres produits photographiques de la compagnie KODAK à renommée mondiale. "PAS DE VENTES, NI SOLLICITATION REQUISES." Que la présente année vous soit une année vers votre indépendance. Investissement de $5,495. Contrat de rachat en 12 mois garanti.

Appeler M. Martin (à frais virés) no A614-228-1751

Du lundi au vendredi, 9h a.m. à 6h p.m., EDT
ou ÉCRIVEZ À :
FIRESTONE PHOTOGRAPHS – FIRESTONE BUILDING
Since 1946
168 N. 3rd St. – Columbus, Ohio 43215 – USA

Serveurs, serveuses à plein temps ou à temps partiel

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Belle personnalité
- Bilingue

S'adresser à :
Guy Savoie
Club La Vérendrye
614, rue Des Meurons
Tél. : 233-8997

ÉCOLE NIAKWA PLACE

Division scolaire de Saint-Boniface demande les services d'une

AUXILIAIRE

5½ heures par jour

Entrée en fonction : Le 22 septembre 1975
S.V.P. adresser vos demandes au :

Directeur
Ecole Niakwa Place
200 chemin Pebble Beach
Winnipeg, Manitoba
R2J 2X5

ON DEMANDE DES PERSONNES
– MAIN D'OEUVRE –

37053 – Commis de bureau. Expérience non requise. $425. par mois.
37092 – Chauffeur de camion à benne basculante. $5.40 de l'heure., A McGregor, Manitoba. Pension complète.
37064 – Désosseur à $5.05 de l'heure. Expérience non requise.
37097 – Manutentionnaire. $3.75 de l'heure; $4.35 après 2 mois. Transport nécessaire.
37072 – Aide plâtrier. $5.00 de l'heure. Emploi temporaire.



Main-d'oeuvre et Immigration

Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Manpower and Immigration — Canada Manpower Centre

283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA EST A LA RECHERCHE DE QUELQU'UN DE SPECIAL QUI AURAIT POUR TACHE EVENTUELLE DE COORDONNER LE PROGRAMME COMMERCIAL DE L'OFFICE DANS LES PRAIRIES.

Cette personne serait en formation à Winnipeg pendant une période de six mois à un an pour se familiariser avec l'aspect commercial de la distribution des films de l'Office ainsi qu'avec la distribution en général. La personne en question continuerait ensuite d'assumer ses fonctions depuis Calgary.

Le candidat idéal connaîtrait le cinéma et les média connexes, serait apte à travailler avec différents groupes et d'évaluer leurs besoins en rapport avec les objectifs de la distribution de l'O.N.F.

Le poste requiert du candidat un diplôme universitaire ou l'équivalent. Quoique la plus grande partie du travail se fera en anglais, une connaissance égale du français est requise. (Les candidats unilingues devront s'engager à suivre un cours de langue aux frais du gouvernement.) Le candidat choisi devra être prêt et apte à travailler n'importe où au Canada ou ailleurs.

Si le poste vous intéresse et si vous répondez aux critères d'admission tels qu'énonces, écrivez à Kenneth Shere, directeur régional, Office National du Film, 674, rue St. James, Winnipeg, Manitoba R3G 3J5.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Carrières de Vérificateur

Ottawa, Ontario

Aimez-vous les défis, la variété, le climat stimulant d'une équipe de gens compétents? Les C.A. récemment diplômés, les C.G.A., les R.I.A. et tous ceux qui possèdent un grade universitaire (avec spécialisation en comptabilité, en administration des affaires, en commerce ou en finance) et qui ont une solide expérience de la vérification trouveront chez l'Auditeur général un choix de carrières intéressantes.

Le montant du traitement est déterminé par les titres professionnels et l'expérience en vérification du candidat. Le barème en vigueur à partir du 1er octobre 1975 va de $14,352 à $16,-944 pour les vérificateurs, et de $18,019 à $20,582 pour les premiers vérificateurs.

EXIGENCES LINGUISTIQUES : Pour certains postes, la connaissance de l'anglais ou du français est indispensable. D'autres postes requièrent la connaissance de l'anglais et du français. Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la Fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une convocation, téléphonez à 985-2429 OU remplissez une "Demande d'emploi" (CFP 367–4110) que vous pouvez vous procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et retournez-la AVANT LE 2 OCTOBRE 1975, à l'adresse suivante :

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Toute correspondance devra mentionner le numéro de concours 5–A–U–003 ( )

La parole (suite)

Molière, le Centre Culturel, la Société Historique, les Gaudreault (pour les bonnes petites tourtières), les peintres, la paroisse Cathédrale, les Editions du Blé, les chorales des Intrépides et des Blés au Vent, la Société Franco-Manitobaine, l'Union Nationale Française, le Club Belge, etc.

C'est tout un défi à relever pour les francophones du Manitoba.

Les problèmes constitutionnels, les divergences sur le sens du mot ethnique et les droits historiques relèvent de la politique et de la sémantique, alors que Folklorama c'est une fête. Et la fête, ça se situe au niveau du coeur et de la vie... Pour moi, l'important c'est la fête. Alors fêtons!

Thérèse

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU RODOLPHE BÉLANGER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, prêtre à la retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, avant le 23 octobre 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour du mois de septembre, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

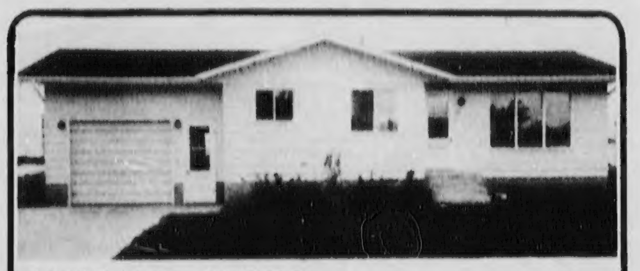
EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALFREDA LAGACÉ, du village de La Salle, au Manitoba, veuve de feu Stanislas Lagacé, du même endroit, fermier, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Canada Trust, 232, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba (R3C 0B1) le ou avant le 8 octobre 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour du mois de septembre 1975.

MONK, GOODWIN & COMPANY
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles



SAINTE-ANNE – MANITOBA

Bungalow de 2 ans avec garage attenant. 1 1/2 salle de bains, "California kitchen" avec poêle et four encastrés, 4 chambres à coucher, salle de récréation complètement finie. Près de toutes commodités. $36,900.

SAINTE-ANNE – MANITOBA

Grand bungalow de 3 chambres à coucher. Lot de 75' x 190'. Tapis mur à mur. $29,900.

Pour tous renseignements, appelez Maurice Blanc



Tél. : 257-0565 942-0903

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



RUE D'ESCHAMBAULT – Belle grande maison de famille ou de revenu. 4 chambres à coucher, 2 plomberies, tapis mur à mur, salle de récréation, patio, jardin. Avec ameublement complet.

Pour acheter ou vendre – fermes – maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9104 Rés. : 233-5874

ST-FRANCOIS-XAVIER – Centre du village – Immeuble-appartements de 7 logis en très bon état. Situé sur grand lot boisé. 10 milles à l'ouest du périmètre. Bon placement. Appelez Gilbert St-Amant 253-1060.

ST-VITAL

Bungalow de 1 an avec cuisine – salon – salle à manger – 3 chambres à coucher – 2 salles de bain – Hypothèque de $21,000 à 8 3/4 p.c.

SAINT-BONIFACE RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Grande maison de 2 étages – 4 ch. à c. – 2 salles de bains – garage – Tout près des écoles et près de l'autobus – Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060

ELMWOOD $16,500

Maison de 2 ch. à c. – Complètement rénovée en 1973, y compris la plomberie et le brochage – Garage – Belle cour clôturée – Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

ELIE - MAN. $3,500

Petit cottage sur rue principale – Grand lot de 75 x 100 – Doit être vendu pour régler une succession – Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION

1129, Patterson

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830 – Tél.: 256-7366
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE – Maison de 2 étages sur rue Masson. Bonne localité. Près de toutes les commodités. Prix : seulement $24,900.

LORETTE – Grand lot boisé à prix raisonnable. A seulement 20 minutes de la ville.

AUSSI A LORETTE – Terrain de culture. 115 acres. Très bonne localité et prix très raisonnable.

PARC WINDSOR – Triplex en très bon état et avec bon revenu. Une aubaine à $42,500.

PARC WINDSOR –Petit bungalow de 2 chambres à coucher. Garage. Bonne localité tranquille. Lot de 63 x 110.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GASTON EUGÈNE BERNARD, de la ville de Saint-Claude, au Manitoba, charpentier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 24 octobre 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de septembre 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH-FRANÇOIS TURCOTTE, de la ville de Powerview, au Manitoba, secrétaire-trésorier, à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 27 octobre 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de septembre 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU YVONNE ROUSSEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 20e jour d'octobre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de septembre A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

RUE TACHE
Trois logis. Entrées privées. Soubassement à la grandeur presque complètement fini. Tapis mur à mur dans logis du propriétaire. Revenu possible: $350.00 par mois. Le logis du propriétaire à lui seul vaut le prix demandé, soit $29,900.

ST-NORBERT
Idéal pour salon de barbier ou de coiffure. Trois commerces plus logis de 5 pièces. Financement intéressant. Renseignez-vous.

Pour plus de renseignements appelez R. Lavigne - 475-3580; le soir, 253-0546

MOUSSEAU MILLS REALTY

À louer

Norwood – Grande chambre dans maison tranquille. Convenable pour personne d'âge mur. Libre le 15 septembre. Composer : 775-1439 après 7 heures. 24-106-JNO

Logis de 2 pièces meublé ou non meublé au 2e étage. Pour dame ou jeune fille. Libre le 1er octobre. Composer: 247-8726. 24-109-JNO

Logis de 2 chambres à coucher au Centre de St-Boniface. Poêle et réfrigérateur inclus. $185.00 par mois. Libre le 1er octobre. Composer : 247-3192. 25-117-25 C

À vendre

Miel frais à vendre à 1 1/2 mille au sud du Périmètre sur chemin Ste-Marie. .65c la livre dans vos propres contenants. Giguère Honey Farm, 60, boul. St-Germain, Man. Tél: 256-1644. 24-107-27 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale .101. Tél. 224-1472 ou 668-4325. 28-785-JNO

Maison à vendre à Saint-Malo, rue Noret. 7 pièces, 2 étages. Nouvellement rénovée. Garage. Située sur grand lot de 83' x 135'. Composer: 347-5593. 19-72-JNO

MIEL FRAIS A VENDRE à Maple Grove Apiary, jonction des routes 213 et 306. Appelez M. Goffard au 1-755-2806, Hazelridge, Man. Achetez en grande quantité et épargnez. 24-111-25 C

personnel

UN MESSAGE IMPORTANT VOUS ATTEND – Composez 783-0829 jour ou nuit. 24-109-27 C

JEUNE HOMME D'EXPRESSION FRANCAISE, 28 ans, catholique, aimerait rencontrer jeune Canadienne Française catholique, de bonne éducation, qui aime le camping, la danse etc. Ce jeune homme vise au mariage. Adresser votre réponse à: Boîte 116, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Man. R2H 3B4 en indiquant votre âge, votre adresse et votre numéro de téléphone. 25-116-28 C

VOULEZ-VOUS FAIRE DE L'ARGENT? Voulez-vous travailler, à plein temps ou à temps partiel? Si oui, alors composez 233-1490. 18-65-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson. 34-368-JNO

RECHERCHONS GARDIENNE pour 2 filles âgées de 6 ans et 3 ans, pour septembre '75 à janvier '76. Offrons chambre avec Télé. et pension. Salaire à discuter. Références requises. Composer: 256-1630. 14-42-JNO



ST-BONIFACE $28,900
Jolie maison de famille de 1 1/2 étage. Grand salon, salle à manger, belle grande cuisine, 4 chambres à coucher. Nouvelles fenêtres en aluminium. Presque complètement rénovée et très propre. Il faut voir l'intérieur. Appelez dès maintenant.

ST-BONIFACE $14,500
Maison de 1 1/2 étage près des écoles et autobus.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage – 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
En face de l'école Provencher. Belle maison de famille de 1/2 étage. 5 chambres à coucher, salle à manger ou salle familiale, 2 salles de bains, salle de récréation. Située sur grand lot.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.



NORWOOD
RUE Roger – $21,900. Maison très propre de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Près école et transport.

RUE BERRY
Maison de 1 1/2 étage en très bon état. 4 chambres à coucher, salon et cuisine. Près hôpital et autobus.



NORWOOD $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage – 1 suite de 2 ch. à c. au premier. – Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.

M METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



GRANDE-POINTE – Vie de campagne avec un lot de 3/4 d'acre – Bungalow très attrayant avec 2 ch. à c. – soubassement 3/4 – tapis mur à mur – En très bon état – Appelez Ada Guenette 247-5903.

442 MEADOWOOD – "Town House" de 3 ch. à c. – 2 salles de bains – Tapis shag au salon – P.I.T. de $205.00 – Appelez Léo Grouette 257-2363.

HANDYSIDE – 4 ch. à c. – Bonne localité – Cave complète – Garage – Hypothèque de 11 p.c. – Plein prix: $35,000 – Appelez Léo Grouette 257-2363.

INVESTISSEZ DANS CES LOTS – VOUS NE LE REGRETTEREZ PAS!

St-Georges – Man. – 190 acres – $33,000.
Powerview – Man. – 4 lots de 50 pieds – $10,000.
Powerview – Man. – 1 lot de 60 pieds – $2,900.
Grande-Pointe – Man. – 2 acres – $10,000.
Appelez Ada Guenette 247-5903.

CINQ ACRES A ANOLA pour $8,000 – Appelez Aline Danis 253-2102.

RUE DUGAS – Près de tout – Maison de 2 ch. à c. sur grand lot – $24,900 – Appelez Yvette Pelletier 247-2372.

LORETTE – MAN. – 1 1/2 étage – 1 acre de terrain – Maison de 3 ch. à coucher partiellement rénovée à l'intérieur – Garage pour 3 voitures – $27,900 – Appelez Belva Smith 453-7424.

ST-BONIFACE – Joli bungalow de 2 ch. à c. sur la rue La Vérendrye pour seulement $23,500 – Appelez Claude Fillion 257-1765.

ST-GEORGES – MAN. – Avec peu de peinture et de réparation vous avez une bonne maison ou un chalet de 3 ch. à c. avec lot de 2 acres faisant face à la grande rivière Winnipeg – Appelez Ada Guenette 247-5903.

ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	257-2363
M. A. HAMOLINE	256-9823	AIME FILLION	256-4762	CLAUDE FILLION	257-1765
BELVA SMITH	453-7424	Maurice et Aline DANIS, propriétaire: 253-2102			

ON DÉMÉNAGE

Le Bureau de l'Éducation française

du Ministère de l'Éducation du Manitoba

entrera dans ses nouveaux bureaux au

509, Édifice Robert Fletcher
1181, avenue du Portage
Winnipeg, Manitoba

le 18 septembre 1975

* Nous avons également pu obtenir un meilleur système de téléphone. Nous espérons donc qu'à compter du 18 septembre vous serez en mesure de nous atteindre plus facilement durant nos heures de bureau, de 8h30 a.m. à 5h00 p.m., du lundi au vendredi. Le seul numéro a composer demeure toujours le même: 786-0391.

* Nous espérons que vous comprendrez les petits problèmes que peut occasionner un tel déménagement et nous souhaitons que tout sera rentré dans l'ordre d'ici quelques jours.